



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EN LIGNE

MERCREDI 7 AVRIL 2021

19h-20h30

Lien Zoom à retrouver sur www.mjcduvieuxlyon.com
(accessible à partir du mercredi 7 avril à 18h50)

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 7 AVRIL 2021 / 19H-20H30

Objectif : 100 participant.e.s pour une AG réussie !

Vous avez voté en majorité pour la formule « AG, PIZZA & Canapé », de 19h à 20h30. Alors pour une fois, pas de bain pour les enfants, pas de préparation culinaire de fou, on commande une pizza, des sushis, et on s'installe bien confortablement devant sa télé, son ordi, sa tablette ou son téléphone et on se laisse porter.

Documentaire « la MJC du Vieux Lyon - saison 2019/2020 »

Résumé : Alors que la saison 2019/2020 de la MJC du Vieux-Lyon se déroule tranquillement, une crise sanitaire mondiale vient figer tout cela. Comment la MJC va-t-elle s'organiser ? Comment le quartier du Vieux Lyon va-t-il se mobiliser ? Comment les adhérent.e.s de cette association vont-ils réagir ? Vont-ils faire les bons choix et survivre économiquement ?

Vous découvrirez au travers de **témoignages poignants**, de **vidéos choc** et **d'interviews comment la MJC a fait face à cette première phase de crise sanitaire**.



Édition interactive, chacun.e des spectateur.rice.s pourra voter, commenter et intervenir durant toute l'émission. Programme tout public.

Distribution :

- Membres du conseil d'administration
- Responsables de secteur
- Adhérent.e.s
- Invité.e.s surprises

Attention seul.e.s les adhérent.e.s de la MJC du Vieux-Lyon et les invité.e.s auront accès à ce programme interactif.

Pour celles et ceux qui ne pourraient se joindre à cette émission, un support papier sera mis à disposition à partir du 1^{er} avril 2021 et une rediffusion sera proposée en ligne ultérieurement.



Les votes seront accessibles à partir du mardi 6 avril à 12h et jusqu'au mercredi 7 avril 2021 à 21h30. Vous pourrez voter directement à la MJC les 6 et 7 avril sur les horaires d'ouverture de l'accueil ([lien site horaires](#)) où vous retrouverez toutes les informations.

Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre le conseil d'administration, vous avez jusqu'au lundi 5 avril 2021 à 13h pour vous faire connaître auprès de l'accueil ou par mail à accueil@mjcduvieuxlyon.com, ou directement sur place.

Le Président

Bruno Samy



SOMMAIRE

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 7 AVRIL 2021 / 19H-20H30	2
SOMMAIRE	4
QUI TRAVAILLE A LA MJC DU VIEUX LYON ?	6
UN CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.)	6
ADMINISTRATEURS.TRICES	6
UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE	7
PERMANENT•E•S	7
INTERVENANT.E.S ATA	8
ANIMATEURS.TRICES	9
DIVERS	10
QUI SONT LES ADHÉRENT•E•S DE LA MJC DU VIEUX LYON ?	11
REPARTITION HOMMES / FEMMES	11
REPARTITION DES ADHERENT•E•S PAR AGE ET PAR GENRE	11
ORIGINES GEOGRAPHIQUES	12
QUE FONT LES ADHERENT•E•S ?	12
FREQUENTATION	13
RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	14
SECTEUR ACCUEIL	17
& MAISON DES ASSOCIATIONS	17
« UN LIEU OUVERT A TOU.TE.S POUR ACCUEILLIR TOU.TE.S ET CHACUN.E ».	17
ÉTAT DES LIEUX	17
MAISON DES ASSOCIATIONS	18
SECTEUR ENFANCE / FAMILLE	19
LES POINTS POSITIFS	19
POINTS A AMELIORER	20
FOCUS SUR LE PROJET DE TERRITOIRE « LES CHEMINS DU BONHEUR »	21
MOBILISATION DU SECTEUR PENDANT LA CRISE SANITAIRE	22
LES ANIMATIONS FAMILIALES / LIEUX ACCUEILS PARENTS	24
LES ADOS	25
CONCLUSION	26
SECTEUR ACTIVITÉS	28

SAISON 2019-2020 EN CHIFFRES	28
ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT A 2018-2019	28
FOCUS SUR LES NOUVEAUTES DE LA SAISON 2019-2020	29
3. DES ADHERENT.ES AU RENDEZ-VOUS !	30
UNE SAISON MARQUEE PAR LE DEBUT DE LA PANDEMIE DE COVID19	31
MALGRE LA DISTANCE, ON GARDE LE LIEN !	31
AU COURS DE L'ANNEE, DES RENDEZ-VOUS POUR LA VALORISATION DES EXPRESSIONS CULTURELLES	34
LES SALADES DE BRUIT	34
LES EVENEMENTS DEDIES	34
COLLABORATIONS SUR LES PROJETS EXTERIEURS	35
LES FRUITS DE SAISON	36
LES REPRESENTATIONS	36
 SECTEUR VIE DE QUARTIER	 38
FETE DE RENTREE	38
SCENES AU BALCON	38
COLLECTE DE JOUET ET LETTRE AU PERE-NOËL	40
MARCHE DES POTES AGEES	41
PENDANT LE CONFINEMENT UN RELAI D'INITIATIVES	41
LA FETE DE LA MUSIQUE	41
LA FETE DE QUARTIER	42
LES COMMISSIONS	42
 SECTEUR CULTUREL	 44
JEUNE PUBLIC	45
CONCERT	47
LE FESTIVAL LES CHANTS DE MARS	50
ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES	50
ARTISTES RESIDENT.E.S SALLE LEO FERRE	50
DISPOSITIF AVANT-SCENE	52
ESPACE D'ART	53
DEBATS CITOYENS	55
CONCLUSION	57
 RÉSOLUTIONS 2017/2018	 58
PROPOSEES AU VOTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	58
 RAPPORT FINANCIER	 59
FAIT MARQUANT	59
BUDGET	60
CONCLUSION	62
 ANNEXE	 63

QUI TRAVAILLE A LA MJC DU VIEUX LYON ?



UN CONSEIL D'ADMINISTRATION (C.A.)

Composé de 14 administrateurs.trices bénévoles pour 3 ans renouvelable par tiers et 5 membres associés, deux membres de droit et une membre fondatrice.

Administrateurs.trices

Danielle GILBERT
Membre fondatrice

Mélanie ATRUX
Élu(e)

Cécile EXBRAYAT
Élu(e) (secrétaire)

Michel GALBY
Élu (vice-trésorier)

Marc HENNINOT
Élu (vice-président)

Sylvie JOST
Élu(e) (secrétaire adjointe)

Sophie JULIEN
Élu(e)

Jean-Luc MAYAUD
Élu

Françoise MOREL*

Myriam ROTIVAL
Élu(e)

Emmanuelle RUBIN
Élu(e) (membre du bureau)

Anissa SAADAOU
Élu(e)*

Bruno SAMY*
Élu (président)

Marion SCHMITT*
Élu(e) (trésorière)

Dominique TERRET
Élu

CSE
Membre invité

Anne-Marie LADEVEZE*
Élu(e)

Jean-Luc MAYAUD*
Élu

Françoise MOREL
Élu(e)

Béatrice GAILLIOUT
Membre associé

Philippe CARRY
Membre associé et conseiller
d'arrondissement

Dragons de St-Georges
Membre associé

Renaissance du Vieux Lyon
Membre associé

St-Georges Village
Membre associé

* membres élu(e)s sortants ou démissionnant



UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE

Permanent•e•s

Antoine TASSEAU

Directeur

Myriam LYAUDET

Responsable secteur
Enfance/Famille

Julie LEMOINE

Directrice ALAE groupe
scolaire Lamartine

Virgile ARNAUD

Directeur ALAE groupe
scolaire Fulchiron

Fanny COLLICELLI

Directrice ALAE groupe
scolaire Gerson

Romain BERTHET-PILON

Animateur Enfants/Ados

Yaelle ROSILLO

Directrice adjointe accueil de
loisirs

Léna SEUX PEYSSONNEL

Responsable secteur Activités
et secteur Vie de Quartier

Lorette VUILLEMARD

Responsable action culturelle

Maryon PELLARIN

Chargée de communication

Lilas SAPINHO

Responsable secteur Accueil

Carine VAUCANSON

Chargée d'accueil

Monique MICHELON

Comptable

Samia KEBAL

Comptable

Joël CARVALHO

Aide comptable

Carla RAMOS GASPAR

Agent d'entretien

David GARCIN

Gardien de la MJC

Clara PELEGRY

Assistante coordination
culturelle

Raphaël FAVERJON

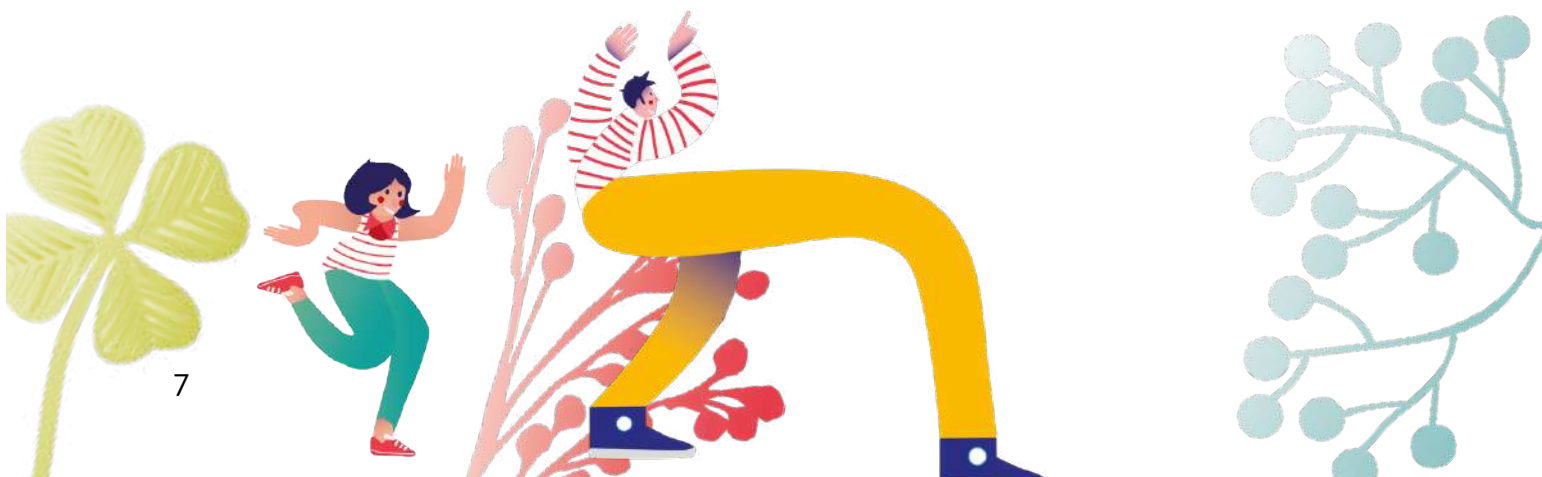
Régisseur

Maxime BERTRAND

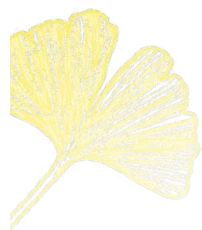
Régisseur

Alice GALLAND

Coordinatrice du festival
Les Chants de Mars



Intervenant.e.s ATA



Luc ACHARD

Guitare

Soirmi AMADA

Hip Hop

Anne ANSIDEI

Danse classique

Philippe BARBIER

Chants

Matthieu BARRACHIN

Stages

Cécile BENNEGENT

Capoeira

Farouk BENOUALI

Aikido, taïso

Isabelle BISCIGLIA

Violon

Gregory BOUDRAS

Batterie

Jacques BOUTRY

Dessin & aquarelle

Pierre CHAUVIN

Multisports

Ximena CID

Couture

Assa DIAWARA

Barre au sol

Jordan DJEZZAR

Gym

Charles-Henry

DUQUESNAY

Piano jazz

Vanessa DURANTET

Dessin peinture

Pierre EVROT

Atelier d'écriture

Aurélien FARAVELON

Lindy Hop

Axel FELIZAT

Dessin et BD

Sébastien FIATTE

Basket

Marjorie FINIELS

Stages

Aurélia FIORENTINO

Violon

Sylvain FREYERMUTH

Piano

Lou GAGNIEUX

Terre & céramique

Marc GIRAUD

Judo

Luis GOMEZ

Danse contemporaine

Danuta GOSSET

Piano

Florence GREMBER

Yoga

Marie-Do HAAS

Atelier écriture
autobiographique

Lennox HUBBEL

Cardio training, gym tonique

Laura LALOU

Modern'Jazz, Danse classique

Claude LAPALUS

Natation

Minji LEE-DIEBOLD

Peinture, dessin d'illustration
& écriture, carnet de voyage

Valérie LEPAPE-HELLY

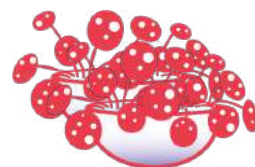
Théâtre, clown

Marjorie LORE

Sophrologie

Céline LUBERT

Stylisme



Phillipe MAFFRE Saxophone	Gilles MARTIN Œnologie	Patrick MATHON Stages balade
Claire MAXIME LEOBE Théâtre	Frédia MBENTI Gym	Alexandre MEYNET Cirque
Véronik MORELLI FLE	Anouk MOUSSET Architecture Fantasy	Pierrie NATALI Batucada
Sébastien NGUYEN Percussions afro-caribéennes	Anaïs NOCERA Peinture, dessin	Jérôme NOIR Biéologie
Christian OLLER Accordéon diatonique	Dominique PUJOL Eveil musical, initiation musicale	Mohamed RAFED Calligraphie
Catherine SOLAZZI Piano	Jonas SUBTIL Radio	Pierre-Jacques THOMAS Dégustation thé chinois
Timothée TRIFT Cirque	Sébastien VIEU Volley	Philippe WOOD Atelier parents-enfants Magie
Loïc XAVIER Projet photo	Badher ZAAFRANE Badminton	Yueping ZHU Tai Chi & Qi Qong

Animateurs.trices

Mario BAUX COSTEQUE	Jonathan BEAL	Antoine BISSARDON
Jonathan BLANCHARD	Joanna CENDON	Frédéric CHANUT
Gaetan CHATAIN	Sébastien DEHOUC	Yannis DIB
Monica DOMINGUEZ RUBIO	Caroline DUCRUIX	Camille DUMAZOT
Pierre GAIDOT	Jessica GALLET	Salomé GERARD
Denitsa GRORUD	Soifiata ISSILAME	Florian LEBEL
Agathe MELLET	Christelle MENNECIER	Diana Sofia MERCADO MEJIA
Ludivine MILLIER	Fanny MOUGIN	Claude NDIONE
Céline PARRAVANO	Agathe PRUDENT	Houda RAWI
Jérémy RIBOULON	Vanessa RODAT	Samuel ROSILLO
Maëva THALLOT	Epiphanie Faraïda TONNEAUX	Cherifa ZAITER/FENGHOU



Divers

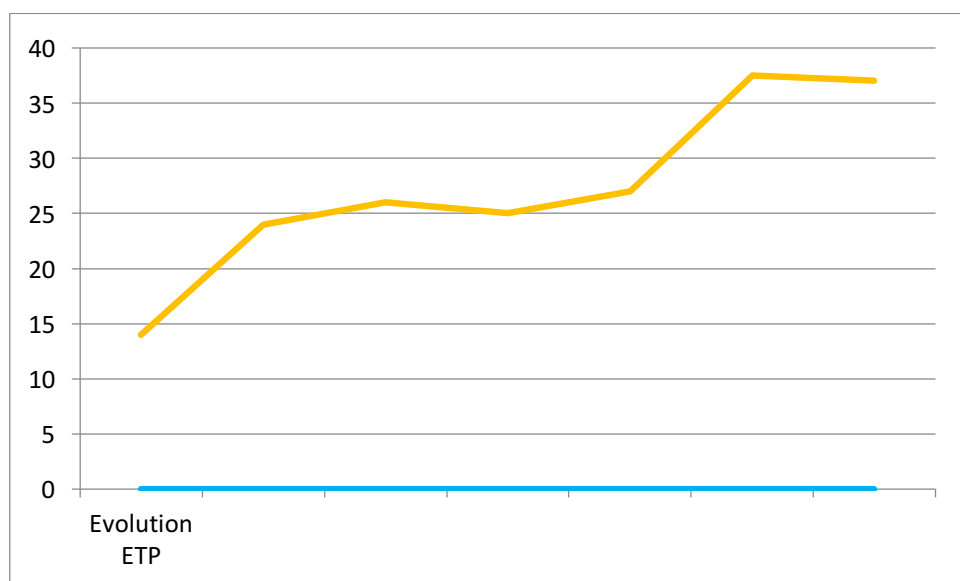
Les bénévoles (~ 40)

Inscriptions, spectacles, débats, commissions, crêpes-party, concerts,

Fête de la Musique, Fête de Quartier, Fruits de Saison, gala de danse, etc.

GLOSSAIRE	
ATA	Animateur Technicien d'Activité
ALAE	Accueil de Loisirs Associé à l'École
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CA	Conseil d'administration

Evolution de la masse salariale en ETP



QUI SONT LES ADHÉRENT•E•S DE LA MJC DU VIEUX LYON ?

Nombre
d'adhérent•e•s sur la
saison 2019/20

1831*

Adhérent le plus
jeune

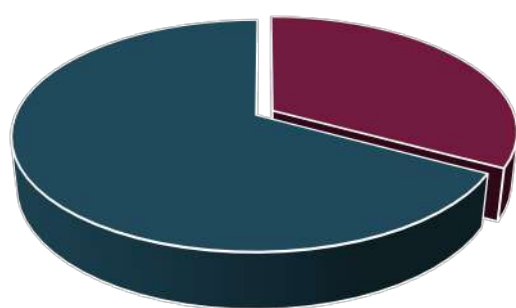
10 mois

Adhérent le plus âgé

85 ans

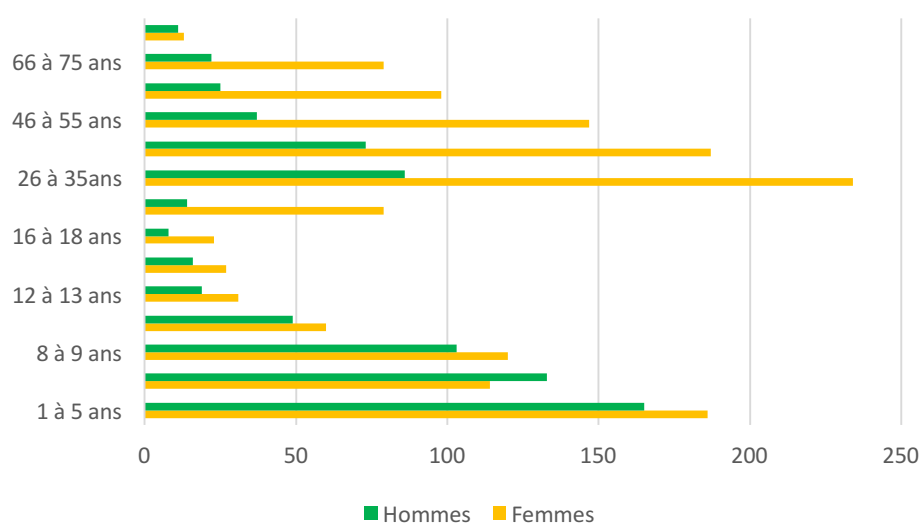
*Hors enfants inscrits en ALAE

Répartition Hommes / Femmes

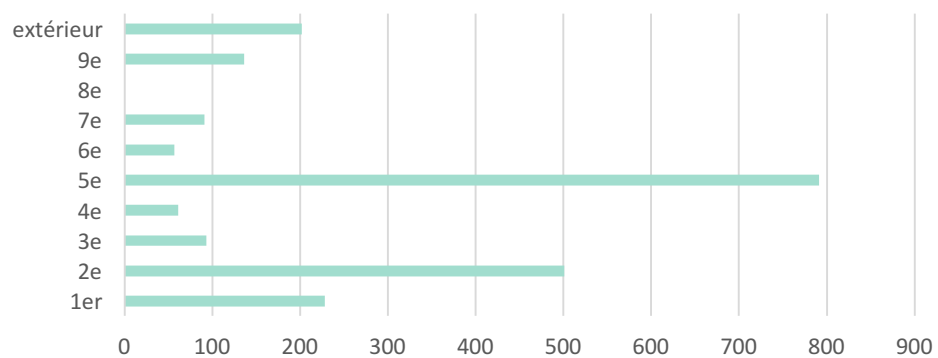


■ hommes ■ femmes

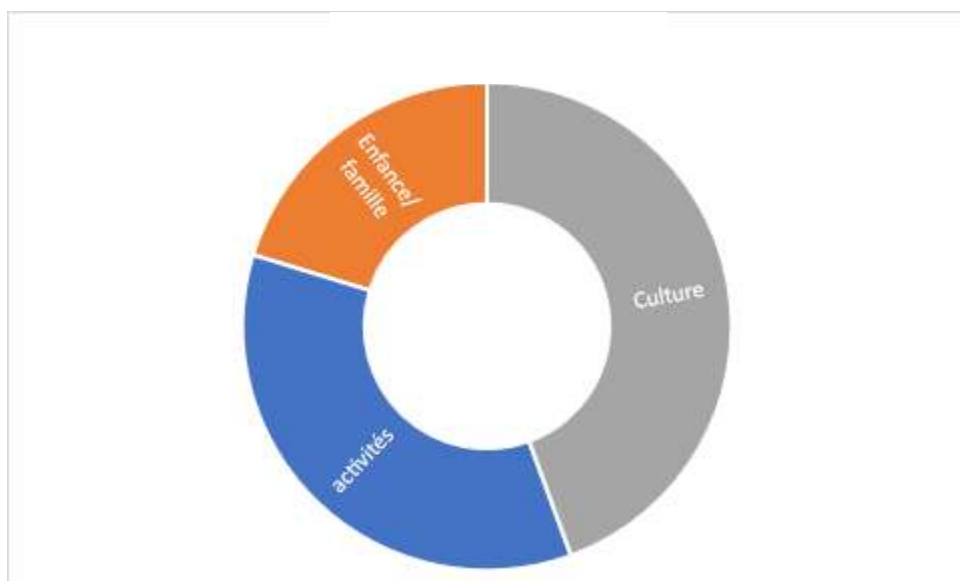
Répartition des adhérent•e•s par âge et par genre



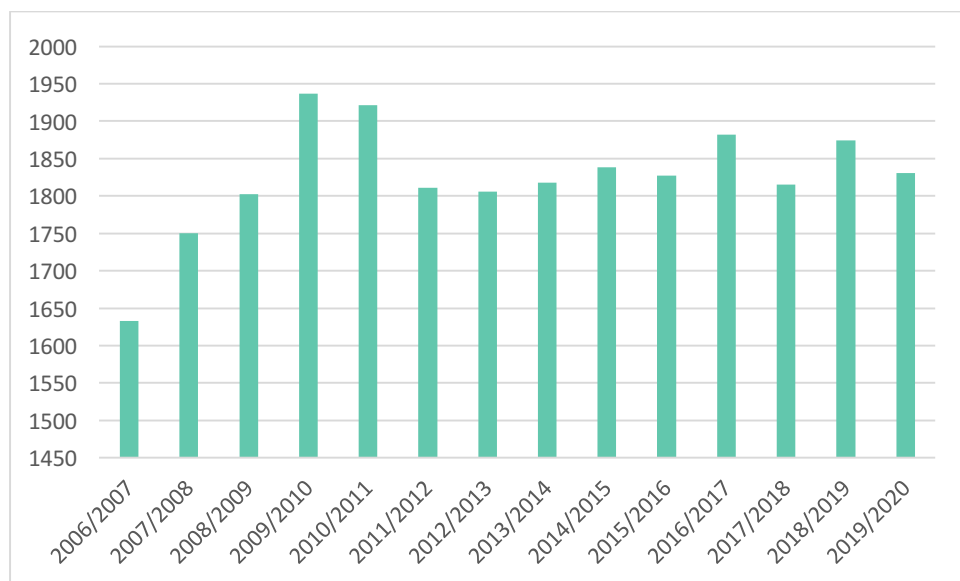
Origines géographiques



Que font les adhérent•e•s ?

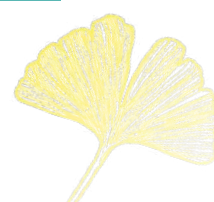


Fréquentation



Cette année nous constatons une **légère baisse du nombre d'adhérents (-2%)** que nous pouvons expliquer par :

- Une fin d'année qui n'a pas eu lieu et des stages qui ont dû être annulés
- Une baisse des effectifs des accueils de loisirs afin de respecter les protocoles sanitaires.





RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Nous voilà réuni.e.s pour évoquer les moments vécus et les projets réalisés lors de la saison 2019/2020.

Nous avons pour volonté de cultiver les bonheurs, aussi bien les petits que les plus immenses et communicatifs.

La saison culturelle fut joyeusement lancée par une présentation de saison commune avec la Maison Pour Tous/ salle des Rancy. Travaillant en étroite collaboration avec cette MJC depuis plusieurs saisons sur de nombreux projets comme l'organisation de festivals tels que Les Chants de Mars (chanson actuelle) et Gones et Compagnies (jeune public), nous avons réussi à créer un poste d'assistant.e de coordination culturelle mutualisé à nos deux MJC, et un rapprochement des conseils d'administration est envisagé afin de définir un cap commun à notre projet culturel. Ce nouveau modèle économique et la création d'emploi mutualisé de ce type est innovant et ouvre de nouvelles perspectives.

De manière générale, nous ressentons le besoin de progresser ensemble avec les MJC avec lesquelles nous partageons le plus d'affinités. Nous souhaitons également relancer une dynamique collective au sein des MJC de Lyon par l'intermédiaire du Comité Local, et ce d'autant plus que nous avons pour les années 2019 et 2020 refusé d'adhérer à un réseau de MJC avec un bassin plus élargi, le Réseau Rhône Ain Saône. Après avoir participé à sa mise en place et à sa gouvernance, nous ne retrouvions plus les aspirations du début de sa création, et nous n'étions pas non plus satisfait.e.s de son évolution.

Des changements sont aussi intervenus dans la gouvernance de la MJC du Vieux Lyon. Nous remercions Fabien Renaudin Castay qui pendant l'année 2019 a remplacé grandement notre directeur Antoine Tasseau lors de sa mise en disponibilité. Il a non seulement assuré la continuité des activités et projets de la MJC mais a également impulsé un premier rapprochement entre notre maison, les Rancy et la MJC Jean Macé pour des collaborations futures sur la base de valeurs partagées.

Au sein du conseil d'administration, des mouvements ont aussi eu lieu, avec l'arrivée de nouveaux et nouvelles élu.e.s lors de l'AG du 6 avril 2019, et le départ de membres pour raisons familiales ou professionnelles.

Le confinement du mois de mars n'a pas rendu la MJC moins active. Les membres du bureau du CA se sont réunis une fois par semaine en visioconférence afin de faciliter et d'accélérer la prise de



décisions que la situation sanitaire imposait. C'est lors de ces réunions que furent conçues ou approuvées et soutenues les actions diverses permettant de garder un lien avec les adhérent.e.s, au moyen d'une newsletter hebdomadaire puis bimensuelle, de mettre en place la téléactivité lorsque cela était possible, et d'organiser l'accueil des enfants des personnels soignants dans les écoles. Les initiatives des associations partenaires, comme faire les courses pour les personnes isolées ont pu être relayées. La MJC du Vieux Lyon a continué à concrétiser les valeurs qu'elle prône comme la solidarité, la bienveillance et l'écoute sous des formes nouvelles et inédites. Ayant toujours eu la volonté de s'ouvrir à tou.te.s et d'accompagner toutes les aspirations, la MJC a usé de son savoir-faire pour maintenir un contact humain envers ses adhérent.e.s et un lien social envers les habitant.e.s du Vieux-Lyon. De même il a été décidé de soutenir le niveau de vie de ses salarié.e.s en complétant le dispositif du chômage partiel, ainsi que celui de ses adhérent.e.s en proposant au choix une réduction de 10% pour une réinscription à son activité. L'équilibre entre l'humain, le social et l'économie a pu se réaliser grâce au soutien de nos financeur.iceuse.s qui ont maintenu le niveau des subventions allouées mais aussi et surtout grâce aux cotisations de nos adhérent.e.s qui ont pu être conservées.



Le printemps 2020 n'a pas connu son lot habituel de festivités comme la Fête de la Musique et la Fête de Quartier que la MJC co-organise avec les associations du Vieux-Lyon. Le projet de quartier 2020 qui aurait dû voir éclore une nouvelle dynamique associative à travers les Dialogues en Humanité dans le Vieux Lyon,

s'est vu transformée en la production d'un document écrit, un Dazibao commun, décrivant les initiatives et projets de chacun.e. On espère que pour la saison à venir, avec la volonté de recentrer la Fête de la Musique sur la pratique amateur, les Fruits de Saison (présentation des projets des activités de la MJC) et l'apothéose que constitue la Fête du Quartier pourront à nouveau rayonner.

La fin de saison a été marquée pour le personnel de la MJC par deux absences longues pour arrêt maladie et l'arrivée d'une nouvelle responsable des activités et de la vie associative et d'une nouvelle directrice de l'ALAE de l'école Gerson.

Concernant la politique future de la Ville de Lyon en matière d'éducation populaire, un questionnaire commun aux 12 MJC de Lyon a été envoyé aux différents candidat.e.s aux élections municipales et qui en retour nous ont fait part de leurs volontés.



Nous avons commencé à établir de nouveaux liens avec la nouvelle mandature de la Ville de Lyon, aussi bien avec les élu.e.s d'arrondissement que celles et ceux de la mairie centrale. Ce fut l'occasion de partager nos motivations, de communiquer nos attentes et nos besoins, de nous assurer une pleine collaboration avec les services techniques de la Ville de Lyon et d'affirmer une volonté mutuelle de développer l'éducation populaire dans le Vieux-Lyon et de favoriser les projets éco-citoyens de ses habitants.

Le conseil d'administration remercie le personnel de la MJC pour sa rigueur, son efficacité et sa bonne humeur communicative qui ont permis à la maison de continuer d'être le carrefour des initiatives et des cultures. Nous remercions également nos anciens élu.e.s, Béatrice Gailliout, maire du 5^{ème} arrondissement et M. Levy, adjoint à la vie associative, avec qui nous avons eu plaisir à travailler et construire un projet commun à destination de nos adhérent.e.s et habitant.e.s du quartier. Nous espérons retrouver cette qualité de dialogue et d'écoute avec nos nouveaux et nouvelles interlocuteurs.rices. Les premiers contacts établis nous ont bien rassurés.

Pour les saisons à venir, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour être actif.ve au sein du conseil d'administration et au sein des commissions pour donner un coup de main à l'organisation de nos évènements. La saison d'une MJC est le reflet des décisions et des actions de tou.te.s ses membres. Plus nous serons nombreux.ses à y participer, plus grandes seront nos réalisations.

Cette année fut difficile. La prochaine apparaît en clair-obscur. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour remplir les missions que le respect de nos valeurs nous dicte.



SECTEUR ACCUEIL

& MAISON DES ASSOCIATIONS

Lilas SAPINHO – Responsable du secteur Accueil

Carine VAUCANSON – Chargée d'accueil

David GARCIN – Gardien/correspondant Maison des Associations

Carla RAMOS GASPAR – Agent d'entretien et de restauration

Maryon PELLARIN – Chargée de communication

« Un lieu ouvert à tou.te.s pour accueillir tou.te.s et chacun.e ».

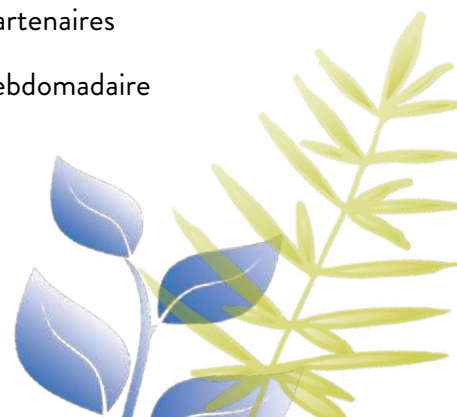
État des lieux

La saison 2019-20 a été marquée par :

- Des journées d'inscriptions avec de nombreux.ses adhérent.e.s, mais à réajuster afin de gagner en fluidité.
- L'arrêt brutal des activités liées à la crise sanitaire
- Un lien gardé coûte que coûte avec nos adhérent.e.s
- L'organisation des réinscriptions en format dématérialisé

L'accueil agissant sur l'ensemble des secteurs, nous avons été frappé.e.s de plein fouet par la crise sanitaire. Nous nous sommes efforcé.e.s tout au long de cette fin d'année de garder le lien avec les adhérent.e.s. Cela s'est traduit par :

- Fluidifier les liens entre les adhérent.e.s et les ATA
- Répondre de façon personnalisée aux questions des adhérent.e.s et partenaires
- Garder le lien avec nos adhérent.e.s via notamment une newsletter hebdomadaire
- Rester au contact des personnes les plus en demande
- Être présent.e lors de la reprise des activités



- Fluidifier les liens entre les différents secteurs de la MJC en venant en renfort auprès d'eux
- Créer des modalités d'inscriptions adaptées à la crise.

Malgré notre besoin de moderniser nos outils informatiques, nous avons pu répondre présent pour nos adhérent.e.s et cela à tous les moments de la crise, et cela s'est traduit par des réinscriptions qui ont attiré autant d'adhérent.e.s que la saison 18/19.

Cependant il n'y a pas eu que la covid, et nos objectifs également les suivants :

- Redynamiser l'espace accueil/bar, notamment en l'animant
- Améliorer notre formation (accueil des publics handicapés, meilleures connaissances des activités en allant assister à des séances pour comprendre comment cela se passe)
- Mieux structurer nos réseaux bénévoles
- Optimiser nos espaces et outils de travaux
- Mettre en place d'une charte accueil interne
- Aller à la rencontre des partenaires du quartier
- Aller sur les terrains (écoles, conférence de presse du festival Les Chants de Mars...)
- Optimiser et maîtriser le hall et le bar en travaillant notamment sur les espaces d'attente et de vie afin qu'ils soient plus accueillants

La crise sanitaire nous a fait prendre du retard sur ces axes de travaux et seront reconduits sur la saison 2021/2022.

Maison des associations

L'impact de la crise sanitaire sur la maison des associations aura été très important car celle-ci n'a pas pu reprendre son activité depuis mars 2020. Entre interdiction de se réunir et besoin d'utilisation des espaces pour respecter les protocoles sanitaires nous permettant de continuer les activités et nos accueils de loisirs, la MDA n'a pas pu redémarrer.

Cependant en 2019/2020 les associations ont répondu présent avec 32 sièges sociaux et 184 réunions.



SECTEUR ENFANCE / FAMILLE

Myriam LYAUDET : Responsable de secteur

Margot MOUNIER / Fanny COLLICELLI - Directrices ALAE Ecole Gerson & extrascolaire

Julie LEMOINE - Directrice ALAE Ecole Lamartine & extrascolaire

Virgile ARNAUD - Directeur ALAE Ecole Fulchiron

Yaelle ROSILLO - Directrice adjointe des AL extra et périscolaire Lamartine

Romain BERTHET-PILON – animateur ados

Suite à la transformation majeure du secteur en 2018/2019, l'année 2019/2020 devait nous permettre de stabiliser nos organisations, mais le COVID en a décidé autrement. Le confinement et la fermeture des écoles auraient pu nous permettre de rattraper le retard accumulé, mais la mise en place du service minimum d'accueil, la réouverture des écoles en mai avec ses 5 protocoles sanitaires successifs, l'obligation de remboursement au prorata de toutes les activités périscolaires, et la nécessaire réorganisation des vacances d'été a eu l'effet inverse. Alors que le secteur a accordé beaucoup d'énergie à la réorganisation des nouveaux rythmes scolaires et à la transformation du secteur en 2018/2019, nous avons dû encore puiser dans nos ressources pour nous adapter sans cesse à la situation, accumulant encore les retards.

L'année scolaire 2019/2020 a bien commencé, l'activité périscolaire occupe désormais 80% de notre temps. Nous étions conscient.e.s des problèmes à résoudre afin de finaliser la réorganisation du secteur, mais étions aussi conscient.e.s du chemin parcouru.

Les points positifs

- **La confiance des familles** : Les familles nous ont fait part de leur satisfaction dans la maîtrise de la réorganisation et la qualité pédagogique des animations proposées sur les différents temps périscolaires. Nous avons créé de nombreux supports (films, expos ...) et temps de rencontres (portes ouvertes toutes les 6 semaines) afin d'impliquer les familles dans cette transformation.



- **La confiance des équipes enseignantes** : L'augmentation du temps de présence de l'animateur.trice dans l'école leur donne une place plus importante. L'animateur.trice périscolaire devient un acteur de l'école identifié comme tel par les familles et les enseignants.
- **Une bonne dynamique d'équipe INTER-ALAE** : L'augmentation des temps de travail permet aux animateurs.trices de se stabiliser et de se projeter dans la vie de la MJC. Nous avons constaté beaucoup d'envies et de projets. Une équipe en ébullition qui ne demande qu'à s'impliquer. Les réunions INTER-ALAE mensuelles sont pérennisées et deviennent des temps de partage de compétence, de formation, d'échange et d'émergence qui permettent à cette grande équipe de se créer une identité. Ils sont une nouvelle force à prendre en compte dans la MJC. Ce nouveau statut interroge aussi (quelle place leur donner, entre les ATA et les permanent.e.s).
- **Articulation des temps et des postes** : Avec des points à parfaire, nous avons trouvé la bonne articulation entre les différents temps de l'enfant et le rôle de chacun.e dans cette coordination. Cette nouvelle équipe a appris à travailler ensemble dans un esprit d'entraide et d'évolution. Nous constatons des déséquilibres de poste que nous tentons petit à petit de rééquilibrer.
- **Les « animateurs.trices PILIERS »** ont un rôle important dans ce rééquilibrage. Ils font tampons, épongent les nouveaux besoins, mais tout cela manque de structure. Nous avons conscience que nous devons mieux cerner et accompagner ces nouveaux postes aux profils très différents et même fluctuants.

Points à améliorer

L'organisation administrative : En particulier la gestion des paiements des ACL, AME et FAP qui ont multiplié par 8 le nombre de factures et paiements à traiter en 18/19. Il a été difficile de suivre pour nous, mais aussi pour les familles.

En 19/20, nous avons pu :

- Revoir les paramétrages pour permettre une meilleure gestion via le logiciel
- Mieux communiquer et alerter les familles grâce aux listes de diffusion/activité
- Créer des repères communs grâce à des tutos
- Être aidés par les directions des écoles pour mieux optimiser la distribution



Mieux accompagner les animateurs.trices : Les emplois d'animateurs.trices périscolaires restent précaires. La majorité sont dans une période de transition : ils cherchent à se professionnaliser en animation, ou ils font un break, ou ils construisent leur projet personnel.

C'est notre rôle de les accompagner dans leur travail au quotidien, mais aussi dans leur évolution. Nous avons amélioré l'accompagnement et l'accès à la formation, mais il nous reste encore du chemin à parcourir.

Le taux d'absentéisme des animateurs reste important, nous obligeant à prendre des mesures plus strictes afin de freiner le phénomène. Même si nous étions attentif.ve.s à ce que l'absentéisme ne remette pas en question la sécurité des enfants, nous l'étions moins sur la charge psychique pesant sur le reste de l'équipe.

Accompagner les animateurs.trices face aux handicaps : Les enfants porteurs de handicaps sont pris en charge par nos animateurs.trices, mais lorsque les besoins de l'enfant nécessitent des personnes supplémentaires, nous devons faire appel aux dispositifs de la municipalité afin de les prendre en charge. C'est là que ça coince. Les moyens attribués sont bien inférieurs aux besoins et nous refusons parfois d'accueillir un enfant pour assurer la sécurité de tout.es. Au-delà du crève-cœur, cela va à l'encontre de nos valeurs et le face-à-face avec les familles dans le désarroi devient insoutenable. Nous souhaitons interpeler les élu.e.s pour que les choses changent en profondeur. En attendant, les animateurs.trices viennent souvent pallier les manques ce qui accentuent leurs difficultés.

Focus sur le Projet de Territoire « Les chemins du bonheur »



La disparition soudaine du dispositif de financement des projets transverses aux temps scolaires et périscolaires nécessite de réinventer une façon de faire collaborer animateurs.trices et enseignant.e.s. Si en 18/19 la MJC est venue au secours du projet, en 19/20 nous avons cherché des moyens d'autofinancement sans succès (vente de calendrier). En janvier, nous avons déjà utilisé la totalité du budget et cherchions des

solutions, lorsque le COVID a stoppé le projet. Nous avons tout de même pu valoriser les réalisations des enfants grâce à la réalisation de films mettant en scène leurs créations. En 20/21, les directeurs.trices d'école ont décidé de ne pas renouveler ce partenariat et la recherche de financements (beaucoup de temps passé pour peu de résultats), mais aussi en raison du départ de deux d'entre eux. **Pour que cette belle énergie entre les différents acteurs perdure, nous devons réfléchir et nous réinventer.**

Mobilisation du secteur pendant la crise sanitaire

Outre la réadaptation progressive des actions au fur et à mesure de l'avancée de l'épidémie, nous avons dû gérer :

La mise en place du Service Minimum d'Accueil les jours d'école, sous la coordination générale de la Ville de Lyon, en alternance avec les enseignant.e.s, de 12h à 13h30 puis de 15h30 à 18h30 les enfants des soignant.e.s et des professions indispensables à la gestion de la crise de tout le 2^{ème} arrondissement. Une partie de nos équipes d'animations ont été mobilisées sur la base du volontariat. Malgré le contexte anxiogène, 30% d'entre eux se sont portés volontaires, ce qui nous a permis de ne les mobiliser que deux jours par semaine, puisque l'effectif d'enfants accueillis n'a pas dépassé 25 enfants de 3 à 11 ans.

Cette mise en place dans l'urgence n'a pas été simple pour la Ville qui a dû en 48h mettre en place une plateforme d'inscriptions et mobiliser les acteurs & actrices (enseignant.e.s, personnes d'entretien, de cantine, gardiens, et associations partenaires (nous). **Ce n'était pas simple pour nous non plus**, dans le stress et l'incertitude du début de l'épidémie, d'accueillir des enfants de soignant.e.s, sans masques, mais en prenant des dispositions particulières et évolutives d'un jour à l'autre. Pas simple de rassurer les animateurs.trices tout en s'assurant qu'ils/elles soient bien en sécurité. Pas simple de trouver ce dont ils/elles ont besoin dans un contexte de pénurie. Pas simple de s'improviser médecin, psychologue, hygiéniste ...

La reprise de l'école : À partir du 11 mai, le retour progressif des classes, dans le cadre d'un protocole très strict et parfois difficile à mettre en place, notamment pendant la pause méridienne (nécessité de manger des repas froids, en alternance, de modifier les horaires de la pause méridienne, de délocaliser la restauration...), nécessitait la démultiplication des encadrant.es. Cela a été rendu possible au début car les classes ont fait un retour progressif, sauf à l'école Lamartine, qui a continué à assurer le Service Minimum d'Accueil.



Cette articulation entre le retour des classes et le SMA, sans possibilité de brassage des groupes a été **complexe**. Le tout dans un contexte d'approvisionnement en matériel tendu (masques, gels, virucide...) et la nécessité de nettoyer constamment les espaces et les objets utilisés. La désinfection des locaux nécessite de redistribuer le travail et demande à chacun.e une grosse capacité d'adaptation. Nous saluons un effort collectif et une solidarité dans cette période de reprise. **Toute l'équipe s'est serrée les coudes pour que ce déconfinement fonctionne, mais personne ne pensait que cette situation allait durer et la fatigue des un.e.s et des autres fera éclater les tensions plus tard.**

Réadaptation de l'été : À l'annonce de la possible ouverture des vacances d'été, nous avons d'abord cherché à diminuer nos effectifs afin de permettre l'application du protocole sanitaire. Nous avons proposé une désinscription sans frais jusqu'au 1^{er} juin. Puis nous avons réaménagé nos groupes et nos équipes dans des locaux élargis pour l'occasion, tout en revoyant l'organisation de l'entretien et de la restauration (repas froids portionnés).

Nous avons également annulé et fusionné deux mini-séjours sur quatre : Nous n'avons gardé que les mini-séjours sans interaction avec d'autres groupes, et avons mis en place le protocole (plateaux-repas, navettes en minibus...). Nous avons été inspecté.e.s sur place par les services de l'État et qui ont validé notre examen « protocole sanitaire » 😊

Nous avons pris les précautions nécessaires en évitant, les lieux publics et notamment les transports en commun, et misé sur les sorties à la campagne en car. **Ce furent des vacances particulières, mais appréciées des enfants et des parents qui nous ont exprimé leur reconnaissance.**



Les remboursements : Nous avons procédé au remboursement des journées d'accueil de loisirs des mercredis, vacances de printemps et d'été non effectuées.

Pour les ALAE, la Ville de Lyon a décidé le remboursement au prorata de toutes les activités facturées « à l'année » : ACL et AME. Entre avril et juin, nous avons généré 1657 avoirs pour 498 familles, pour un montant total de 60.000 euros. L'équipe du secteur enfance a informé chacune des familles de la situation de leur compte fin juin.

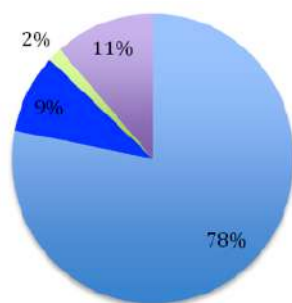




Les familles avaient 3 choix :

- Reporter leur avoir sur la saison 2020/2021
- Demander le remboursement
- Faire un don

Que sont devenus les avoirs ? (Situation au 1^{er} janvier 2021) :



- 11% des avoirs ont été remboursés.
- 78% ont été utilisés sur la saison 2020/2021 et il reste encore 9% des avoirs disponibles en janvier 2021.
- 2% ont été des dons, représentent 244 euros.

La gestion des remboursements a généré de nombreuses heures de travail. Une grosse surcharge qui a pesé sur un secteur qui n'a pas connu de trêve, creusant encore plus, le retard accumulé.

Modification d'équipe le confinement a décidé certain.e.s animateurs.trices à prendre le large et nous avons eu un renouvellement de l'équipe de 30% contre 15% la rentrée précédente. Nous avons donc dû nous mobiliser pour recruter et accueillir dans un contexte différent des années précédentes (organisation changeante et fluctuante...).

Les animations familiales / Lieux Accueils Parents

L'année a bien commencé avec une belle participation aux animations familiales ou INTER-LAP :

- À commencer par **la Fête de Rentrée** qui a regroupé 86 parents/enfants suivis de l'extraordinaire « **Salade de rire** » qui, comme son nom l'indique a regroupé 62 enfants et parents pour un samedi aprem' de rire et de convivialité.
- La sortie familiale **à la neige**, qui malgré la météo a été un beau moment de partage entre 18 familles du quartier, dont 12 nouvelles ! Une belle occasion



Souvenir de la Fête de Rentrée 2020

de tisser des liens, notamment au travers des activités, jeux et balades proposées.

- Les activités **de préparation du carnaval** aussi étaient prometteuses avec une quinzaine de participant.e.s.
- Les séances **d'accompagnement à la parentalité** ont regroupé peu de parents : 8 parents présents à la rencontre sur « Le sommeil des enfants » et 7 parents pour « Cultiver le bonheur en famille ». Mais les échanges ont été de grande qualité.

Le L.A.P. se positionne désormais comme l'outil incontournable d'une bonne rentrée scolaire : Pour la 2ème année, nous avons renouvelé les actions suivantes pour que les parents maîtrisent mieux l'école et son environnement et leur permettre de s'organiser :

- Aide aux réunions de pré-rentrée (créations de supports comme des films « Une journée à l'école »)
- Forum de pré-rentrée fin août pour répondre à toutes les questions
- Distribution des mémos de l'école
- Trombinoscope

Puis les RDV Parents et les Portes ouvertes permettent au cours de l'année de découvrir et de comprendre les différents temps scolaires et périscolaires avec des approches différentes (film, exposition, temps d'échange...).

Pendant le confinement, les LAP, en lien avec la MJC et les associations de parents, ont tenté de garder un lien de convivialité : Envoi de tutos d'activités en relation avec les Projets de Territoire « les chemins du bonheur » envoi de photos humoristiques d'animateurs.trices, grand jeu...

En juin, les L.A.P. ont proposé des alternatives aux réunions de pré-rentrée avec la création de films pour 3 écoles maternelles proposant une visite virtuelle des locaux et une mise en scène permettant de mieux comprendre l'organisation de la journée. Nous avons utilisé un ton ludique accessible aux plus petits pour que cette visite soit un moment de partage parent/enfant et accompagne l'entrée en petite section. **Ce contact virtuel s'est prolongé jusqu'à l'été.**

Les ados

Après un creux de la vague en 2019, les animations semblaient bien repartir avec une Murder-Party qui a séduit nos ados et leurs ami.e.s, c'est-à-dire, beaucoup d'ados !

Cette nouvelle dynamique a été stoppée par la crise sanitaire. Cet été, les ados soumis.es aux masques et sans perspective de pouvoir faire des activités « FUN », ont été peu nombreux.ses et leur mini-séjour annulé...

Nous renouvelons donc nos objectifs pour ce secteur :

- Proposer des temps ludiques pour rire et se rencontrer entre ados (comme la chouette Murder party), mais aussi pour échanger (les ados aiment beaucoup débattre), d'où la nouvelle proposition de soirée Ciné-pizza qui n'ont pas pu voir le jour pour le moment en raison de la crise sanitaire.
- Aller chercher les ados où ils sont : les activités de la MJC, les réseaux d'amis, réseaux sociaux... afin de recréer une dynamique et dans l'idéal un noyau.
- Mieux identifier l'animateur ados : lui libérer du temps pour qu'il aille à la rencontre des ados de la MJC.
- Avoir une stratégie de communication.

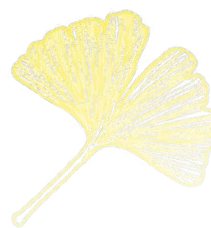
Récemment, Romain Berthet-Pilon, animateur ado, a pu participer à 4 jours de formation permettant de répondre aux objectifs formulés en 2020 :

- Proposer un accompagnement aux projets des ados et non leur proposer un projet.
- Permettre à l'animateur de rencontrer ses pairs et de s'inspirer de ce qui fonctionne ailleurs.

CONCLUSION

Ce bilan ne met malheureusement que très peu en avant les projets d'animation et pourtant ce qui fait le cœur de notre métier a continué à battre malgré les distances sociales. Les enfants ont continué à faire des découvertes en groupe et à s'amuser. Les animateurs.trices ont continué à chanter, à se déguiser et à inventer de nouvelles possibilités. Nous faisant parfois oublier la lourdeur d'une année hors norme.





SECTEUR ACTIVITÉS

Léna SEUX PEYSSONNEL : responsable de secteurs

Saison 2019-2020 en chiffres



- Une équipe de 56 ATA (22 femmes et 34 hommes)
- 159 séances d'activités hebdomadaires ou bi-mensuelles
- 23 activités proposées dans le cadre de l'École de Musique (pratiques instrumentales, chant, éveil, etc.)
- 10 stages adultes
- 4 ateliers parents-enfants

Évolutions par rapport à 2018-2019

- Renouvellement de l'équipe d'intervenant.e.s avec le recrutement de 9 personnes
- Création de 10 nouvelles activités
- Création de 3 nouveaux stages
- Création de 4 ateliers Parents-Enfants ponctuels
- Création de la toute première activité bimensuelle à pratiquer en famille « Terre à 4 mains »



Focus sur les nouveautés de la saison 2019-2020

ENFANTS

- Mini batucada
- Terre à 4 mains
- Terre 4-5 ans
- Radio 9-13

ADOS

- Classique ado
- Dessin ado

ADULTES

- Badminton (nouveau créneau)
- Cirque adulte
- FLE
- Œnologie perfectionnement

STAGES

- Massage en duos
- Poterie en 2 temps
- Couture en 2 temps
- Calligraphie
- Nature à St Just

ATELIERS PARENTS ENFANTS

- Magie en famille
- Katana artistique
- Archi-Malle
- Danse improvisée et mouvement libre

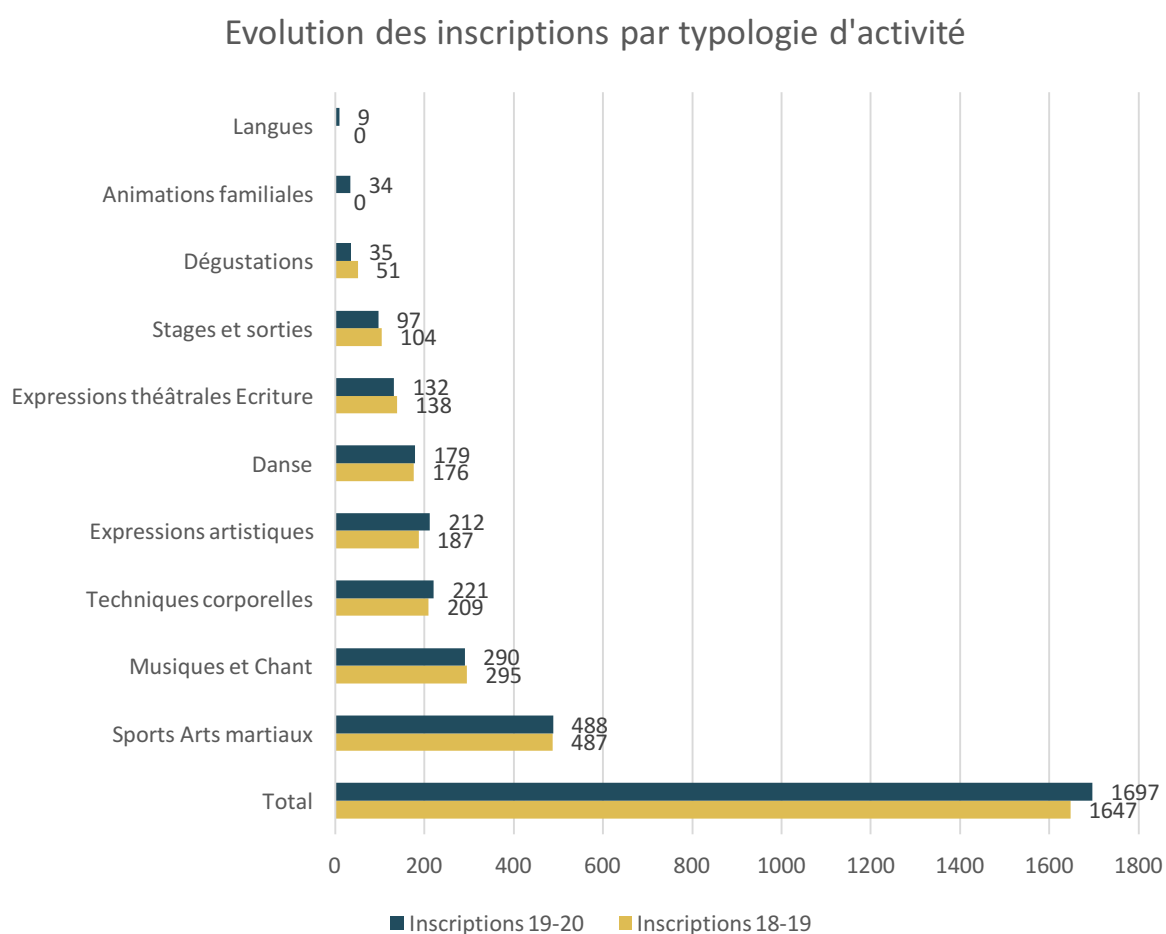


D'une saison à l'autre l'offre de stage est maintenue en termes de volume.

Les propositions sont repensées pour proposer de la nouveauté à nos adhérent.es.

Les ateliers parents enfants ont rencontré un succès qui leur a valu d'être reconduits sur les saisons suivantes.

3. Des adhérent.es au rendez-vous !



On constate une légère hausse du nombre d'inscription par rapport à la saison précédente. Un engouement pour les pratiques sportives et physiques en collectif qui ne se dément pas, et que reflète le nombre des 699 inscrits, soit plus de plus de 40% du volume total des inscriptions.

Il y a globalement très peu de mouvement entre les deux saisons, les grandes tendances d'inscription restent similaires.



Une saison marquée par le début de la pandémie de Covid19

Malgré la distance, on garde le lien !



Malheureusement, on se souviendra longtemps de cette saison 19-20 comme celle qui a marqué le début de la crise sanitaire mondiale. Qui aurait cru, en mars 2020, que cette actualité perdurerait si longtemps ? D'une situation que l'on pensait exceptionnelle et vouée à s'arrêter, l'urgence s'est transformée au fil des semaines en situation durable avec laquelle il a fallu composer.

Une fois passée la sidération, les activités de la MJC du Vieux-Lyon se sont peu à peu adaptées grâce à l'investissement de l'équipe d'intervenant.es.

Ce n'est pas moins de **80% des intervenant.es** qui a pu maintenir le lien avec leurs adhérent.es pendant la période de confinement. Que ce soit par messagerie, livestream, podcasts, envois de vidéos, on peut souligner le bel effort d'ingéniosité de la part de cette équipe qui a su jouer sur tous les fronts et aller au-delà de la difficulté technique pour proposer un suivi pédagogique durant les mois de confinement. A partir du mois de Juin, certaines activités notamment musicales ont pu être revenir dans les murs et finir la saison « normalement ». Nous vous proposons ci-dessous un florilège, bien évidemment non-exhaustif, des folles propositions faites par l'équipe d'intervenant.es pendant toute la période de fermeture du la Maison.



Avril et Mai auront donc été l'occasion de voir des tutos de « basket à la maison », des rendez-vous live de *Lindy hop*, mais aussi des newsletters badminton avec exercice à faire chez soi et recherche documentaire pour approfondir la pratique, des exercices hebdomadaires avec tuto pour les Arts-Plastiques, des playlists spéciales « modern jazz » à la maiz'.





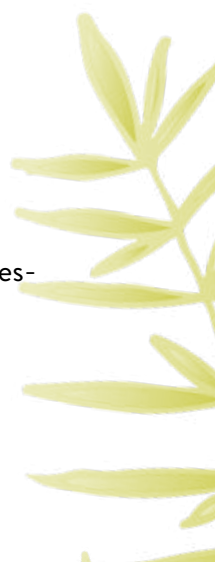
Des podcasts de Yoga, par Florence, animatrice.

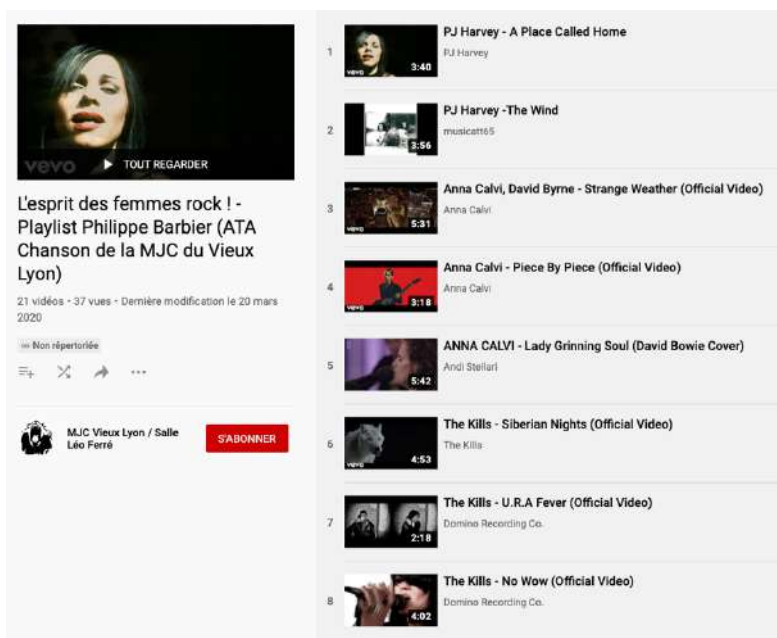


Des vidéos de capoeira pour répéter les mouvements en famille, et améliorer sa pratique du portugais du Brésil ! Par Cécile, animatrice Capoeira.

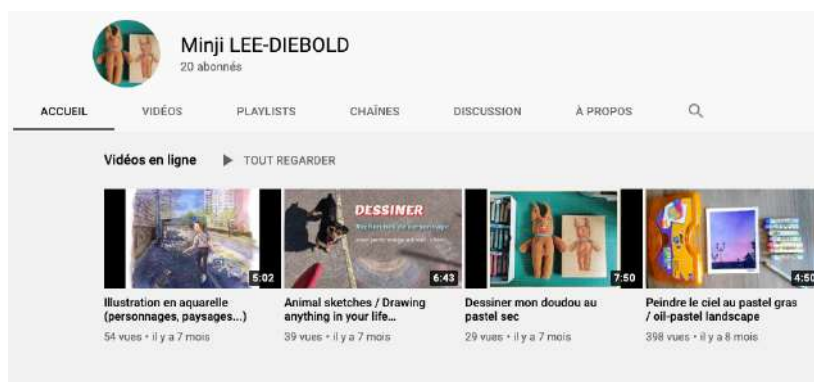


Pierre, animateur Multi-Sport, nous a révélé le secret de l'aspirateur-chaise-renforcement-des-grands-fessiers.





Des playlists hebdomadaires concoctées par Philippe, animateur Chants.



Des tutos illustration et aquarelle envoyés par Minji, animatrice Dessin d'Illustration.

Et bien d'autres !

En conclusion, on rappellera que la saison s'est déroulée normalement sur ses deux-tiers, et que l'équipe d'intervenant.es a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation de sur cette période de deux mois.



Au cours de l'année, des rendez-vous pour la valorisation des expressions culturelles

Au-delà d'une simple reconnaissance de l'égale valeur des pratiques culturelles, qu'elles soient professionnelles ou amateurs, l'enjeu est également pour la MJC de garantir aux adhérent.e.s les conditions d'expression de ces pratiques au sein d'espaces de visibilité. À travers des événements réguliers et des temps forts plus ponctuels, nous entendons donner à l'ensemble des groupes et des adhérent.e.s cette possibilité. **Ces rendez-vous réguliers rythment la saison et permettent les croisements entre les activités, les autres MJC et un certain décroisement dans la maison.**

Les Salades de Bruit

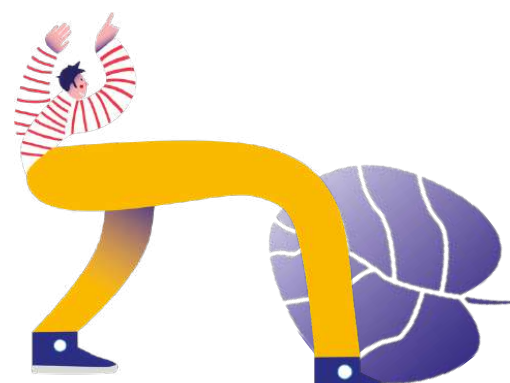
À chaque saison sont organisés des événements de *scène ouverte* lors desquels le hall de la MJC se transforme en salle de spectacle. Pensé comme un format convivial et ouvert à tou.tes, les « Salades de Bruit » réunissent adhérent.es, usager.ères et spectateur.rices le temps d'une soirée. Organisées les veilles de vacances scolaires, ses soirées permettent de mettre en valeur l'investissement et les réalisations des adhérent.es des ateliers de spectacle vivant.

En raison de la crise sanitaire, seules deux « Salades de bruit » ont pu avoir lieu, contre 3 habituellement : la Salade de bruit #1 en décembre 2019 & Salade de bruit #2 en février 2020.

Les évènements dédiés

En dehors de ces temps collectifs de décroisement, la MJC met à disposition les espaces de représentations et d'exposition pour des temps dédiés à des activités spécifiques. Ainsi, ont été proposés sur la saison 19-20 :

- **L'Apéro Lecture 24 Janvier 2020**, avec les *ateliers théâtre de Valéry Lepape-Helly* et des textes écrits par *l'atelier d'écriture de Pierre Evrot* : Les ados ont présenté leurs « Fantaisies Potagères », 20 pièces courtes d'auteurs différents, et les adultes : "Le bonheur d'une nuit d'hôtel" écrit par les adhérent.es de l'atelier d'écriture et interprété par l'atelier théâtre.
- Des **Auditions** pour les ateliers de pratique instrumentale individuelle de l'Ecole de Musique sont régulièrement organisées en salle Léo Ferré
- Des **Expositions** dans les espaces de circulation de la MJC et dans l'espace d'Art La Brèche pour les ateliers d'arts-plastiques



Collaborations sur les projets extérieurs

Autant que faire se peut, la MJC invite les intervenant.es et leurs groupes à se joindre à des événements organisés par des partenaires, par exemple à travers la programmation de la Bibliothèque Municipale de Saint-Jean (exposition, représentations, etc.), la participation aux propositions artistiques de la compagnie de théâtre la Tangente, ou la collaboration sur les projets de quartier.

- **Le carnaval des dragons de Saint-Georges**

Chaque année, l'atelier Batucada de la MJC mené par Pierric Natali et rejoint par l'atelier percussions afro-caribéennes de Sébastien Nguyen se préparent en vue de leur participation au défilé et à l'animation générale.

Après plusieurs projets de reports, le Carnaval prévu initialement au mois de Mars a finalement été annulé.

- **Le festival Les Chants de Mars**

Sur la saison 19-20, de nombreux croisements avaient été conçus et pour certains réalisés dans le cadre du festival Les Chants de Mars, projet inter-MJC co-porté avec Les Rancy – Maison Pour Tous et avec la MJC Confluence.

- Expositions



Du 9 mars au 1er avril 2020, les *ateliers arts-plastiques de Vanessa Durantet* ont exposés dans le Hall de la MJC les réalisations des enfants :

- *"Champ de notes"* : Réalisation de peinture sur vitre à l'aide de pochoirs.
- *"Couleurs des chants"* : Peinture sur vitres dans une interprétation libre de la musique et des instruments.
- *"Quelques notes suffisent"* : Peintures illustrant des phrases issues de chansons francophones.

Ainsi que celles des adultes !

- *Exposition pochettes de vinyles dessinées* : *Création de pochettes de vinyles*. Chaque dessinateur a fait le portrait d'un artiste programmé cette année et a créé un univers graphique en mixant des techniques. Dessin, monotype, encre et aquarelle sur papier recto-verso 33x33cm.

- Vernissage de l'exposition Floraisons Sauvages à Les Rancy – Maison Pour Tous

En compagnie des 3 Chorales de la MPT (Chant Chorale, La Polyphonerie, Chorale Gospel) la SDFG, groupe de musique amateur de la MJC mené par Philippe Barbier avait prévu de jouer lors du vernissage de l'exposition Floraisons Sauvages à la MPT des Rancy le 26 mars 2020.

- Sit'com impro

Le groupe de *théâtre d'improvisation* de Valérie Lepape-Helly devait présenter sa première représentation de son triptyque en formule sitcom :
« Venez découvrir les premiers pas de ce chœur et suivre les trois épisodes des folles aventures de la chorale Tourne-sol. »

Les Fruits de Saison

Lorsque l'été arrive et que les vacances approchent, c'est qu'il est l'heure pour les ateliers de la MJC de clore la saison. Pour l'ensemble des activités, il s'agit de partager un moment convivial entre adhérent.es et intervenant.es, et de célébrer le cycle qui s'achève. Évidemment cette clôture symbolique revêt des réalités et des formats différents selon les publics et les spécificités des activités mais également selon l'envie des intervenant.es et des adhérent.es :

- Les adultes se retrouvent pour des temps festifs, apéros et autres repas partagés dans la MJC, ou bien lors de pique-niques à l'extérieur pour profiter d'une dernière séance en plein air.
- Pour les enfants, des gouters sont organisés avec un budget dédié de la MJC, et encadrés par les intervenant.es sur la dernière séance, parfois en présence des parents invités.

Les représentations

Certaines activités sont plus propices à la production de résultats tangibles qui témoignent du travail effectué au cours de l'année, notamment lorsqu'il s'agit de productions artistiques, ou de passage de grade dans les activités sportives, etc.

Si la MJC se doit de garantir les conditions d'expression et la mise en valeur des processus de création, son rôle est également de rappeler que l'investissement personnel et la participation à un cycle de création collective sont au moins aussi important qu'un éventuel résultat. Nous veillons à ce qu'aucune obligation de résultat ne puisse être ressentie et vienne contrevenir aux objectifs d'épanouissement des adhérent.es au sein d'un projet collectif.



Ces habitués rendus d'ateliers plus connus sous le nom de « Fruits de Saison » ont inévitablement été annulés par la crise sanitaire. Certain.es adhérent.es ont eu la chance de se retrouver pour des moments conviviaux et informels en extérieur, cependant la journée des Fruits de Saison, l'ensemble des représentations et expositions ainsi que le Gala de danse initialement prévus ont tous été annulés.

Le 16 juin 2020 ; le groupe de 9 accordéonistes a pu se retrouver dans les Jardins partagés du Chemin Neuf pour jouer collectivement en plein air ! Une bouffée d'air frais bienvenue après la crise.



SECTEUR VIE DE QUARTIER

Léna SEUX PEYSSONNEL : responsable de secteurs

Fête de Rentrée



SAM. 28 SEPTEMBRE 2019 - 16h-20h

La fête de rentrée est proposée aussi bien aux adhérent.es qu'aux habitant.es du quartier. Sorte de portes ouvertes de la maison, elle permet de présenter et de faire découvrir tous les projets de la MJC : spectacles, accueil périscolaire, maison des associations, activités, stages... seul ou en famille (à partir de 3 ans).

Scènes au Balcon

Troisième saison pour les « Scènes au Balcon », proposition artistique en format spectacle de rue, suspendu dans l'espace et dans le temps depuis le balcon de la MJC. Une programmation artistique variée à destination des passant.es et habitant.es qui regardent les spectacles depuis la place.

Le principe est simple : une programmation professionnelle et amateur sous forme de performance artistique, 30 min de spectacle avec un horaire fixe (19h45-20h15), une fois par mois, d'octobre à mai. Cette programmation a permis de mettre en valeur aussi bien les ateliers de pratiques amateurs, que la Cie la Tangente hébergée en Résidence permanente à la MJC, mais également la scène locale émergente. La saison 19-20 a accueilli cinq « Scènes au Balcon » :



Le 18 octobre 2020 : 3^{ème} groupe

SCÈNES AU BALCON #18 / Musique traditionnelle irlandaise

Le Troisième Groupe est un collectif de musiciens qui cherchent à faire vivre la musique traditionnelle irlandaise sous forme de boeuf, de jam, ou plutôt de session comme on dit dans le milieu.





Le 8 novembre 2020 : *Double A et Vax1*

SCÈNES AU BALCON #19 / Rap - hip hop

Double A et Vax1 présentent un set riche dans lequel ils invitent le public à se plonger dans leur univers vaporeux porté par des mélodies envoûtantes et exclusives, à retrouver dans leur album commun.



Le 13 décembre 2020 : *Lucie Chochoy*

SCÈNE AU BALCON #20 / café-théâtre

C'est que ce sera sûrement de rire... Elle aurait adoré que ce spectacle soit en Alexandrin, mais à la demande générale, il sera en français. Petits tracas et grandes tragédies, c'est plus du double de la moitié d'une petite demi-douzaine de grands personnages tous plus successifs les uns que les autres... Soit pile le bon nombre de pieds !



Le 17 janvier 2021 : *Cie La Tangente*

La compagnie La Tangente est née à la MJC du Vieux Lyon. Elle a grandi autour de projets audacieux et créatifs qui cherchent à raconter des histoires à chacun, faire vibrer les cœurs, jouer ensemble et vivre aux éclats.



Photo : représentation Scène au Balcon, Cie La Tangente, 17 janvier 2021





Le 7 février 2021 : Ateliers théâtre de la MJC

Mise en scène : Valérie Lepape-Helly / Théâtre

"Un discours ! Un discours ! Un discours !" Dans de nombreuses occasions nous sommes amenés à devoir prononcer un discours et ça n'est pas toujours facile ! Alors nous avons créés la BDA, la Brigade des Discoureurs Anonymes

Collecte de jouet et lettre au Père-Noël



Du 18 novembre au 14 décembre 2019 – collecte de jouets

La MJC du Vieux Lyon et le Conseil de Quartier - Quartiers Anciens ont collecté durant un mois des jouets au profit du Secours Populaire et des Restos du Cœur, afin d'offrir de belles fêtes au plus de monde possible.



Mercredi 11 et samedi 14 décembre (15h-18h30) – lettre au Père Noël

Tours de poneys • Crêpes • Maquillage • Contes de Noël

Organisé par le Conseil de Quartier - Quartiers Anciens, avec le soutien de la Ville de Lyon 5ème arrondissement, la MJC du Vieux Lyon, l'Association des Commerçants du Vieux Lyon, le Monoprix Cordeliers, the Pirate's Candies et le restaurant Le Petit Glouton.

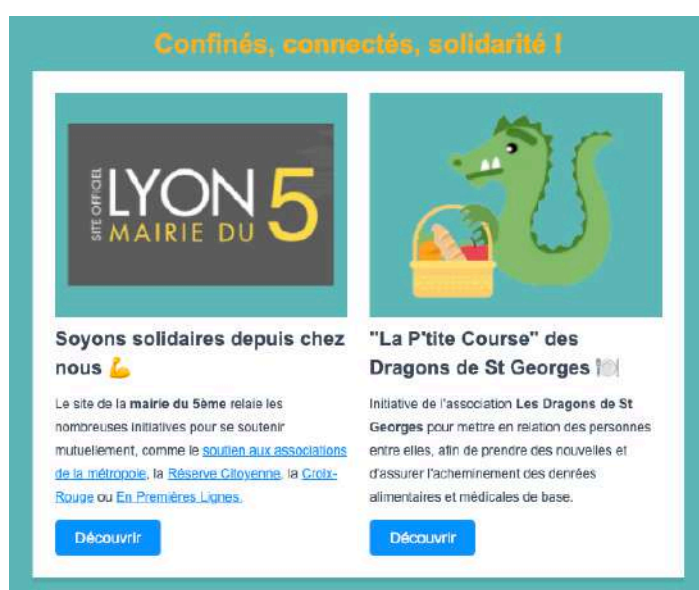


Marché des Potes Agées



Comme tous les ans, l'association des Potes Agées hébergées à la MJC les jeudis après-midi a proposé son marché de Noël au sein de la MJC sur deux semaines consécutives avant les vacances scolaires. Toute l'année durant, ses membres ont fabriqué de petits objets artisanaux à vendre. Grâce à la somme récoltée, une sortie en fin d'année au petit train de Mastroix a pu être organisée.

PENDANT LE CONFINEMENT UN RELAI D'INITIATIVES



Pendant le confinement, la MJC s'est faite le relai des initiatives portées à l'échelle du quartier, principalement via la newsletter et les réseaux sociaux.

La Fête de la Musique

À l'occasion de la Fête de la Musique, qui devait se tenir le dimanche 21 juin 2020, la MJC du Vieux Lyon a lancé un appel aux musicien.ne.s qui souhaitent se produire sur la place Saint Jean.

Fête des musicien.ne.s amateurs, et des amateurs de musique, l'événement symbolise chaque année le développement des pratiques musicales. La Fête de la Musique se doit également d'être un moment de partage, de découverte et d'ouverture. En solo, duo, ou en groupe, toutes les esthétiques musicales sont les bienvenues !

Une première commission s'est réunie le 21 janvier 2020 avec les groupes sélectionnés. Le projet a été annulé en raison de la crise sanitaire.



La fête de quartier

Les commissions

Proposées tout au long de l'année, elles permettent aux associations, partenaires, habitant.es du quartier, adhérent.es et bénévoles de la MJC de se retrouver afin de mutualiser leurs informations et demandes autour des différents événements qu'ils organisent. Ce sont avant tout des moments d'échanges qui permettent de créer du lien. C'est à travers ces temps d'échange que s'organise pas-à-pas la Fête de Quartier prévue au mois de Juin.

Cette année, évidemment, la lutte contre la pandémie est venue interrompre l'habituel travail collectif de préparation et de projection entamé lors des 3 premières commissions de travail. Ni le Carnaval des Dragons de Saint Georges, ni la Fête de Quartier, ni le Festival Vieux-Lyon en Humanité n'ont pu être maintenus dans leur format habituel.

Collectivement et pendant le confinement, les acteurs et actrices qui font le quartier ont pensé une action d'écriture comme une manière d'occuper différemment les temporalités et un nouvel espace public pour donner en partage et faire exister les actions, réflexions et propositions pour le monde d'après.



Les Dragons de Saint-Georges, la MJC du Vieux-Lyon, le Vieux-Lyon en Humanité et les Dialogues en Humanité se sont associés pour proposer d'éditer un Cahier exceptionnel d'un Vieux-Lyon qui ne se laisse pas étouffer par l'adversité virale mais propose plus qu'un temps-mort : un arrêt-sur-image en mode DAZIBAO (espace d'expression citoyen dans l'espace public) "dadaïste" de nos pensées, de nos actions en germes et nos envois pour l'avenir. Le Da-Dazibao se veut un espace ouvert d'expression, de présentation et de partage de ce qui unit les actrices et acteurs du Vieux-Lyon pour aujourd'hui et pour demain.

Ainsi, a été proposé aux partenaires de la vie sociale culturelle et citoyenne du Vieux-Lyon, de contribuer à ce cahier commun qui a permis de ne pas rompre la dynamique collective. Le cahier s'organise, après l'édito commun, en trois rubriques ouvertes aux contributions : RELACHE - PARADE et ENTR'-ACTES :

- **RELACHE** (pensées) : pour envoyer un message d'humanité à l'instant présent, un édit en chaîne sur ce que nous dit ce temps de suspend et d'épreuve.

- **PARADE** (actions) : pour dire ce que nous fabriquons et qui ne peut se voir et se partager en ces temps de confinement (c'est un peu le programme de ce que nous aurions pu partager lors du printemps 2020 à travers nos différents évènements).
- **ENTR'ACTES** (projections) : pour partager des pépites de pensées actions créations propositions qui nous permettent dans se donner un peu de baume au cœur pour demain, ne pas confiner mentalement et se donner un pouvoir d'agir !

Ce document qui a nécessité de longs mois de travail pour l'équipe et ses partenaires et à retrouver en version téléchargeable sur le site de la MJC et certains exemplaires papiers sont encore disponibles à la MJC !



SECTEUR CULTUREL

Lorette VUILLEMARD : Responsable de secteur

Clara PÉLEGRY : Assistante culturelle

Raphaël FAVERJON, Maxime BERTRAND : Techniciens



De septembre 2019 à février 2020, le secteur culturel de la MJC du Vieux Lyon a connu une excellente saison culturelle, avec **47 évènements proposés** :

- **36 représentations de spectacles vivants** (concert, déjeuner-concerts, théâtre, théâtre jeune public)
- **6 expositions** dans l'espace d'art La Brèche
- **5 projections/débats.**

Ce n'est pas moins de **2228 spectateurs et spectatrices** qui ont participé à ces événements, avec un taux de remplissage autour de **80%**. Ce qui aurait dû être la meilleure saison de la salle Léo Ferré en termes de fréquentation public s'est brutalement arrêtée en mars 2020, avec la fermeture de l'établissement pour cause de crise sanitaire. La saison culturelle de la MJC s'est donc achevée prématurément, et nous avons été contraint.e.s d'annuler ou de reporter 17 événements initialement programmés à la MJC. Notre activité d'accueil de spectacle a été remplacé par un travail d'annulation, de report et de remboursement, contraignant une partie de notre équipe à des mesures de chômage partiel.

Malgré ce contexte, la MJC du Vieux Lyon a été très impliquée dans de nombreux projets collaboratifs.



- **Le Collectif Ping Pong** (nouvellement Gones et Compagnie), un évènement majeur pour le spectacle Jeune Public à Lyon, avec des rencontres professionnelles, un tremplin, et des animations familiales. Ce projet réunit 12 MJC qui travaillent collectivement pour la reconnaissance et l'accompagnement des compagnies jeune public.



- **Le dispositif Avant-Scène**, co-porté avec la Salle des Rancy et le Marché Gare, qui propose des rendez-vous mensuels aux jeunes artistes pour développer leurs projets artistiques et des déjeuners-concert pour promouvoir la scène locale.



- **Les Chants de Mars**, festival incontournable autour de la chanson actuelle, co-porté avec la Salle des Rancy et le Marché Gare, dont l'édition 2020 a malheureusement été annulée seulement 5 jours avant son lancement.

Concernant l'équipe, un travail de structuration a été amorcé cette saison, avec l'arrivée de Clara PELEGRY au poste d'assistante culturelle, dans le cadre d'un emploi mutualisé avec la MPT Salle des Rancy. Sa présence à mi-temps a pour objectif d'absorber une partie de l'accroissement de l'activité, en raison notamment de la part grandissante des projets collectifs dans lesquels la MJC du Vieux Lyon tient un rôle actif.

Du côté des intervenants techniques, on notera la participation de Maxime BERTRAND qui intervient désormais de manière intermittente avec Raphaël FAVERJON.

Jeune public

- 9 spectacles Jeune Public
- 27 représentations
- 1407 spectateurs et spectatrices (dont 960 scolaires et groupes)

La MJC a accueilli 9 spectacles jeune public cette saison, sur les 11 programmés initialement (contre 6 l'année précédente), avec des propositions aux esthétiques variées, en temps scolaire tout comme pendant les vacances, afin de toucher des publics différents. Les propositions s'adressaient aux enfants de 2 à 10 ans, avec une attention particulière sur le public de maternelle, pour lequel nous recevons le plus de sollicitations. Nous avons accueilli 1407 spectateurs et spectatrices, et la fréquentation est en augmentation constante d'année en année (1323 spectateurs et spectatrices l'année précédente). Les groupes et scolaires représentent 68% de notre public, et nous avons eu le plaisir d'accueillir aussi bien des écoles que des centres sociaux, crèches, relais d'assistantes maternelles, centre de loisirs, public adulte handicapés.

Le taux de remplissage de la salle est de 67%.



Les tarifs restent inchangés :

- 5€ pour les groupes
- 6€ pour les enfants
- 7€ pour les adultes avec des places gratuites mises à disposition des accompagnant.e.s de groupes.

C'est l'une des tarifications les plus basses de la métropole.

Les spectacles accueillis :



Ça fond ! – Clowns Tisseuses & Cie



Les aventures de Dolorès Wilson
Cie Les Belles Oreilles



Petit Bleu et Petit Jaune
Cie Moitié Raison Moitié Folie



Les petits papiers de Léopoldine
Cie Léopoldine Papier



Babel Babel – Cie Les Particules



Le jardin extraordinaire & ChapidouWouah – Cie Une Chanson Tonton

Les spectacles annulés :



Le petit Prince slam ! – Fafapunk et Tomislav



Petite forêt – Cie Lilaho (reporté)

Concert

- 5 concerts
- 10 groupes/artistes
- 303 spectateurs et spectatrices



La programmation musicale de cette année s'est terminée avec le concert de Djazia Satour, en février, et les cinq concerts de la saison ont totalisé 303 spectateurs en salle, soit un taux de remplissage de 81% (contre 76% l'année passée). Les têtes d'affiches nationales (Jil is Lucky, Djazia Satour) ont côtoyé les artistes émergent.e.s locaux (Gyslain.N, Louise Combier) et les artistes accompagné.e.s par la salle (Lucile, Claire Days). Une attention toute particulière a été portée à la parité sur scène, avec autant de concerts portés par des artistes féminines que par des artistes masculins.

L'abonnement partagé avec la Salle des Rancy nous a permis d'accueillir quelques fidèles de cette salle avec laquelle nous travaillons régulièrement. Les tarifs des places de spectacle sont identiques à ceux de l'année passée (12€/10€), avec une tarification légèrement supérieure (17€/15€) pour les concerts plus onéreux.

Les artistes programmé.e.s :



Silène and the dreamcatchers (Folk)
+ Zacharie (blues)



Jil Is Lucky (pop folk) + Lucile (chanson)



Mal Armé (chanson) + Louise Combier (chanson)



Claire Days (folk) + Rouge (folk)



Djazia Satour (new soul/slam) + Gyslain.N (slam/hip hop)

Les concerts reportés :



Wendy Martinez (chanson pop) + Yack (chanson folk)



Alexandre Castillon (chanson) + La Gammme (chanson)



Le festival Les Chants de Mars



Cinq jours seulement avant le lancement de la 14ème édition, l'annonce d'un confinement généralisé en France nous a amené à annuler brutalement le festival des Chants de Mars. Le délai trop court ne nous a pas permis de faire d'autres propositions artistiques au public.

Ce festival, co-organisé avec la MPT - Salle des Rancy et le Marché Gare - MJC Confluence devait se tenir du 21 au 28 mars 2020. Chaque année, des concerts et des événements autour du répertoire de la chanson actuelle sont organisés dans la métropole lyonnaise, avec l'appui de nos nombreux partenaires associatifs et culturels, qui permettent un rayonnement de l'événement dans des lieux variés.

Ils devaient jouer lors de cette édition :

Aloïse Sauvage • Michel Cloup Duo & Pascal Bouaziz « A La Ligne » • Volo • Bandit Bandit • Clio • P.R2b • Dimoné & Kursed • Suissa • Martin Luminet • La Belle Vie • Slogan • Melba • Frédéric Bobin • Gyslain.N • Karine Daviet • Singe • Piotki • Jessy Benjamin • Damien Robitaille • Franck Bersot • Hélène Grange & Patrick Luirard • Paul & Manuel

Accompagnement d'artistes

Artistes résident.e.s Salle Léo Ferré

Une partie moins visible du travail de notre structure se situe dans l'accompagnement aux artistes et projets artistiques. Cet accompagnement prend diverses formes : mise à disposition d'espaces de création et répétition (notamment la Salle Léo Ferré), suivi du projet par des professionnel.le.s,

conseil artistique, technique et administratif, aide à la professionnalisation et à la diffusion. Les projets soutenus apparaissent régulièrement dans la programmation de la salle de spectacle.

Les artistes résident.e.s de la saison 2019/2020 :

- Alexandre Castillon
- Claire Days
- Cyrious
- La Gamine
- Lucile
- Mal Armé
- Pandore
- Wendy Martinez
- La compagnie Les Particules
- La compagnie La Grenade



Dispositif Avant-Scène



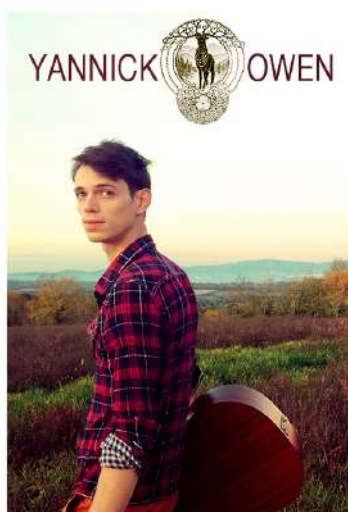
Cette troisième saison d'Avant-Scène a confirmé le succès du dispositif, aussi bien auprès du public que des professionnel.le.s, toujours nombreux.ses lors de ces rendez-vous mensuels. A travers ce projet, la MJC du Vieux Lyon, la Salle des Rancy et le Marché Gare souhaitent accompagner les groupes en voie de professionnalisation. Chaque déjeuner-concert met en avant un.e artiste de la scène locale pour un set de 30 minutes, ouvert au public, puis des ateliers collaboratifs ouverts aux jeunes

groupes et artistes locaux sont proposés, afin de les aider à se structurer et à développer leurs projets. Cette saison, cinq des six déjeuners-concerts ont pu avoir lieu, et près de 250 spectateurs et spectatrices ont pu en profiter gratuitement. 62 artistes/groupes ont participé aux 5 ateliers proposés, dont 3 affichaient complet.

Les artistes programmé.e.s



Ganache (psyché pop)



Yannick Owen (folk)



Louise Combier (chanson)



Cyrrious (hip hop)



Slogan (chanson électro)



Lucile (chanson) - reporté

Les ateliers proposés

- Présentation et élaboration des ateliers du programme de la saison
- Réussir sa campagne de financement participatif
- Label ou autoproduction ? - proposé à deux reprises
- Optimiser son booking

Espace d'art

La Brèche- Espace d'art a cette année accueilli 5 des 8 expositions prévues. Au programme : de la peinture, de la photo, de la sculpture sur papier... que les artistes ont eu le plaisir de nous présenter au cours de leurs vernissages. Nous avons commencé l'année avec Sophie Dody, qui est venue peupler la maison avec ses "dames de papier", en partenariat avec la Biennale Hors-Normes. Puis Marina Duhamel et ses peintures faisant appel au détournement de panneaux de signalétique routière nous a apporté un nouveau regard sur les objets de notre quotidien. En décembre, le photographe L Huu Khan a amené un peu de nature dans la maison, avec ses photographies portant sur des paysages.

L'année 2020 a commencé avec Guillaume Genadot, et son travail autour de la peinture, des pigments et des reliefs. Puis Keat Tunier nous a fait voyager à travers son objectif, puisque ce passionné de photographie est récemment retourné au Cambodge, son pays d'origine. Au cours d'une belle soirée de rencontre, il nous a raconté son voyage et son parcours exceptionnel. Pour chaque exposition, des temps de rencontres avec les enfants du centre de loisirs ont été organisés.

Les expositions programmées à partir de mars n'ont hélas pas pu avoir lieu, et ont été reportées ou annulées.



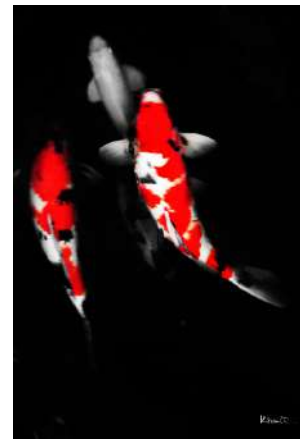
Exposant.e.s de la saison



Sophie Dody - Sculpture en papier



Marina Duhamel – peinture



L Huu Khan - photographie



Guillaume Genadot – peinture



Keat Tunier - photographie

Expositions reportées ou annulées :



Fabrice Buffart - photographie

Marie Huguen - dessin

Workshop de l'atelier photo

Débats Citoyens

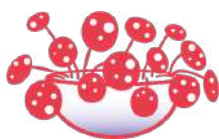
Différents événements ont été organisés par la Commission Débats cette année, avec une volonté affirmée de multiplier la diversité des formes, des sujets et des publics.

C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'adapter les thématiques des débats pour en faire des rendez-vous s'adressant à toute la famille.

- Décembre : "Le bonheur est-il dans la consommation ?" un échange accessible dès 8 ans
- Mars : "Existe-t-il une école du bonheur ?" pour les familles dès 10 ans



Le second débat n'a hélas pas pu se tenir compte tenu de la situation sanitaire.





En février, la compagnie La Grenade nous a présenté son journal télévisé satirique, “Les petits canards” une pièce de théâtre grinçante sur le décryptage des informations télévisées. La représentation a été suivie d’un temps d’échanges avec la salle.



Le temps fort de cette année a été la dixième Nuit du Cinéma Militant, qui s’est tenue le samedi 18 janvier 2020. 4 films ont été sélectionnés par la Commission, et nous avons eu le plaisir d’accueillir leurs réalisateurs.trices pour des discussions inspirantes suite aux projections. La Salle Léo Ferré n’a pas désempli tout au long de la soirée, et 89 spectateurs et spectatrices se sont succédé.e.s en salle.

Les films projetés :

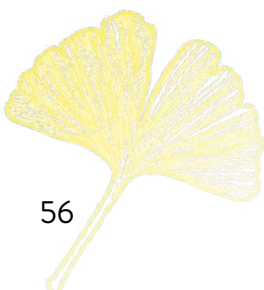
Paroles de bandits de Jean Boison-Lajous

Retour à la normale de Christina Firmino

Watt The Fish de Dorian Hayes et Emerick Missud

Basta Capital de Pierre Zellner

Au total, plus de 175 personnes ont participé aux événements proposés par la Commission débats.

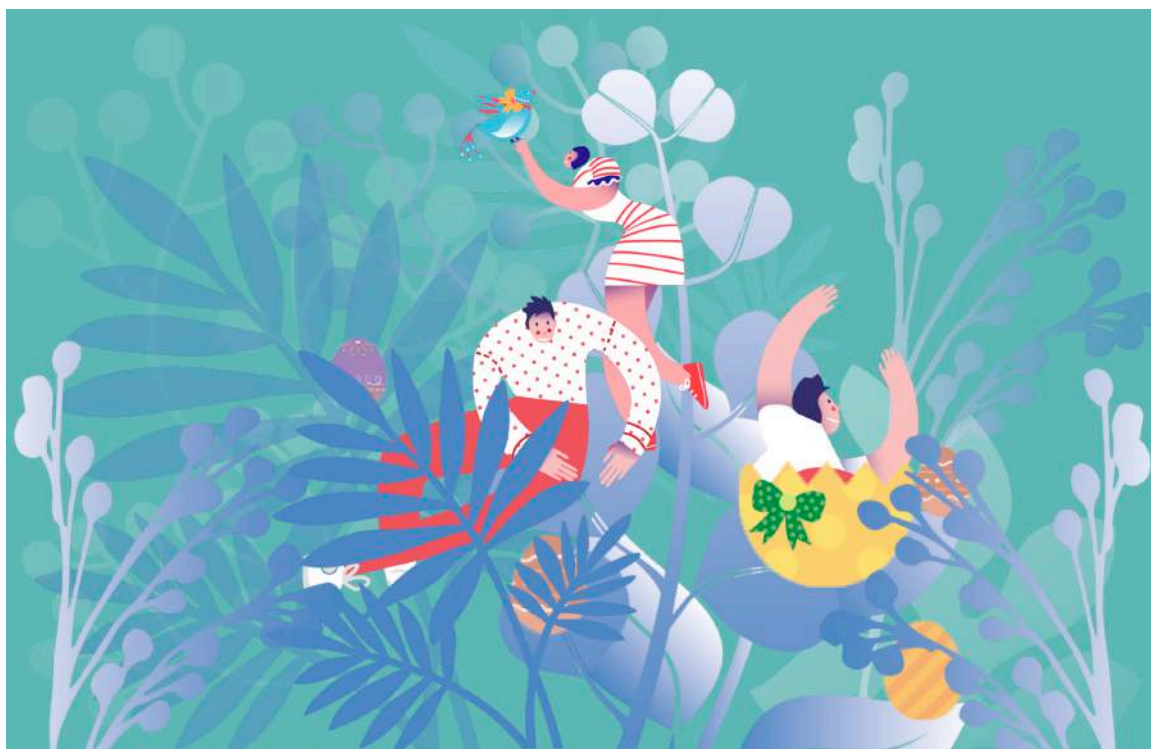


Conclusion

L'année 2019-2020 a été pour le secteur culturel, comme pour le reste de la MJC du Vieux Lyon, une année particulière, qui laisse un sentiment d'inachevé. Mais la crise sanitaire et la clôture anticipée de notre saison ne doit pas faire oublier l'excellente fréquentation des événements qui ont eu lieu, preuve en est que l'action culturelle de la MJC est désormais reconnue et appréciée, dans son approche singulière qui met en avant le lien, le soutien et la rencontre.

Aussi, cette saison a démontré la capacité de l'équipe à réagir et à s'adapter malgré le manque de visibilité. Le renfort par l'arrivée de Clara Pélégry a été vécu très positivement et a permis d'absorber une partie de l'accroissement de l'activité constaté lors des dernières saisons.

Pour la prochaine saison, l'équipe s'est mise au travail afin de réfléchir, d'adapter et d'anticiper au maximum la programmation culturelle et les événements dans un contexte qui demeure très incertain.



RÉSOLUTIONS 2017/2018

Proposées au vote par le Conseil d'administration

Résolution 1

Approbation du rapport moral et d'orientation

Résolution 2

Approbation du rapport financier et des comptes clôtés au 31 août 2020

Résolution 3

Affectation du résultat de 23.934,59 euros en report à nouveau

Résolution 4

Approbation de l'adhésion à valeur égale pour l'année 2021/2022 :

- Enfants 9 €
- Adultes 14€
- Famille : 26€

Résolution 5

Renouvellement du conseil d'administration

RAPPORT FINANCIER

Trésorière : Marion SCHMITT

Trésorier Adjoint : Michel GALBY

Président : Bruno SAMY

Fait marquant

Comme nous avons pu le voir à la lecture des rapports d'activités, la saison 2021/2020 s'est déroulée en 2 temps :

- Une période de **septembre 2019 à mars 2020** avec de nombreux projets et une présence importante de nos adhérent.e.s dans les activités et les accueils de loisirs
- Et une période de **mars à juillet marquée par le premier confinement** ainsi qu'une reprise partielle de nos secteurs.

Lors de cet évènement historique, le Conseil d'administration a dû faire fait de nombreux choix et a tenté de trouver le juste équilibre entre préservation de l'emploi et protection de ses salarié.e.s, poursuivre au mieux ses engagements envers ses adhérent.e.s et participer à l'effort de solidarité nationale.

Concrètement cela s'est traduit par un certains nombres de décisions :

- Remboursement des stages
- Remboursements ou avoirs des journées accueil de loisirs péri et extra-scolaire qui n'ont pas eu lieu
- Remboursements des adhérent.e.s en difficultés financières
- Mise en place dès le mois d'avril de la téléactivité pour la quasi-totalité des activités et ainsi sortir rapidement du chômage partiel pour les ATA
- Avoir très peu de recours au chômage partiel pour l'équipe permanente afin de privilégier les liens avec les adhérent.e.s, leurs secteurs et le quartier

- Prioriser l'accueil des enfants de soignant.e.s en majorant les heures des animateurs et animatrices volontaires mais aussi en retardant l'ouverture de nos accueils de loisirs.
- Renforcer nos protocoles d'hygiène en vue de la reprise et de l'été 2020.
- Structurer des réinscriptions sécurisées pour la saison 2020/2021 :
 - Organisation des réinscriptions en dématérialisé
 - Gel des cotisations sur 2020/2021
 - Proposition d'une réduction de 10% lors des réinscriptions sur la saison 2020/2021
 - Engagement de la MJC à rembourser les séances non effectuées pour raison COVID lors de la saison 20/21.

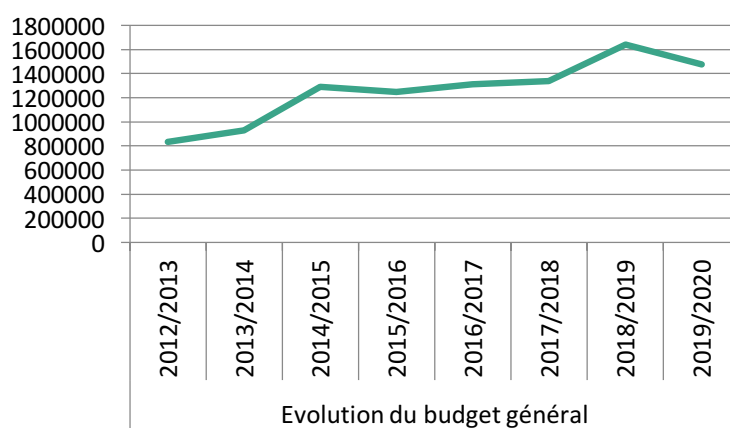
Nous pouvons être satisfait.e.s de ces choix qui ont permis selon nous de trouver un juste équilibre entre des enjeux multiples et parfois difficile à rendre compatibles.

Nous sommes d'autant plus satisfait.e.s que nous clôturons comptablement notre saison de manière positive proche d'une saison « classique ».

Budget

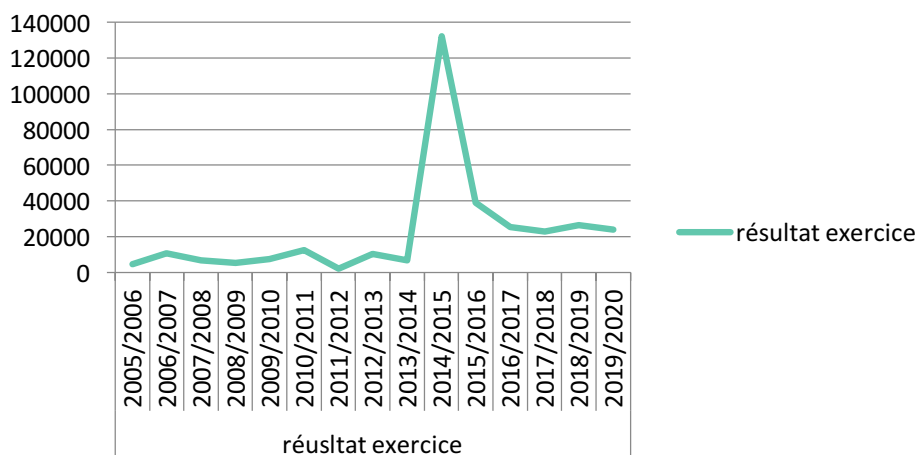
En effet, **notre budget global** reste **stable** au regard de ces dernières années (variation de 120%) qui s'explique par l'annulation de certains projets tel que notre participation à l'orchestre de jeunes, l'annulation du festival des Chants de Mars et l'annulation de la fin de saison qui a eu pour conséquence l'annulation des projets de fin d'année et autres sorties et stages.

La variation importante de 2018/2019 étant l'intégration de l'école Lamartine dans nos budgets.



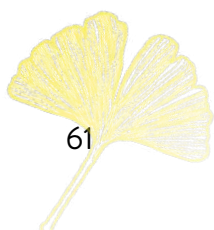
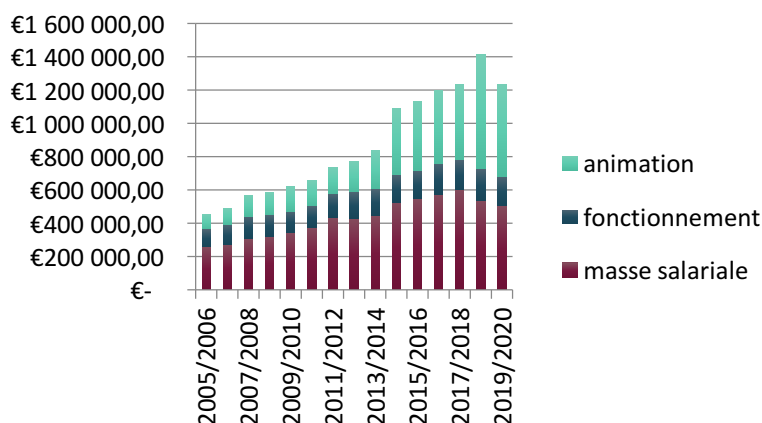
Nous arrivons donc à clore **notre résultat** de manière **excédentaire** avec un excédent de **23.934,59€**, soit 1,6 % de notre budget. Ce montant est également stable depuis ces 3 dernières années ce qui nous permet de consolider nos fonds propres petit à petit, le pic de 2014/2015 étant lié à l'arrivée du périscolaire et d'une dotation particulière de la ville.

Résultat exercice



Si l'exercice budgétaire est relativement stable nous retrouvons l'effet de de cette fin d'année perturbée et du COVID sur **nos charges** avec une baisse de 12% qui se répercute sur l'ensemble des principales : emploi, fonctionnement, animation. Cela s'explique essentiellement par le recours au chômage partiel qui vient se déduire des charges d'emploi ainsi que la fin d'année où nous avons limité les projets et donc les dépenses. Cette baisse est relative car l'arrêt d'une partie de l'activité de la MJC s'est fait tardivement et la MJC a fait le choix de ne pas utiliser ce dispositif de manière importante, et au contraire privilégier le retour à l'emploi afin de garder le lien avec les adhérent.e.s.

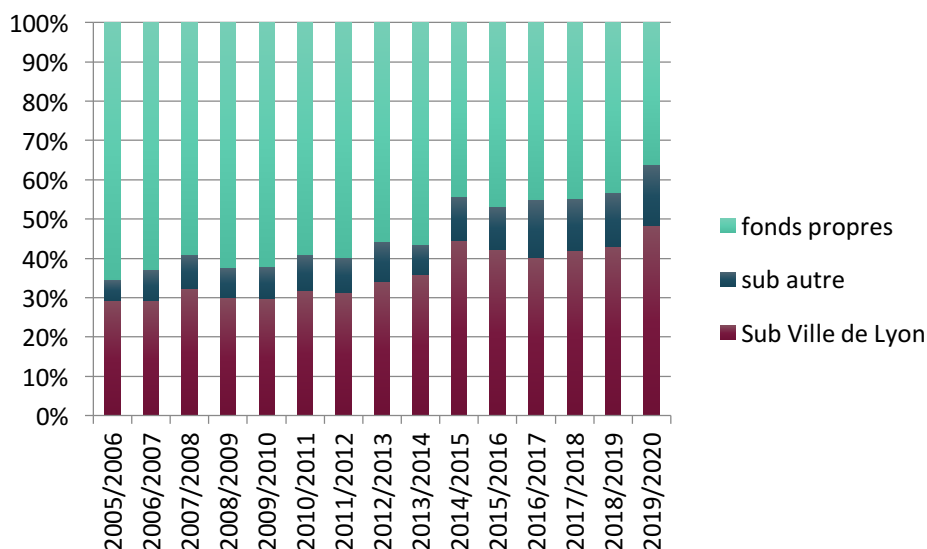
Charge 2019/2020



Nous retrouvons logiquement cette baisse des 12% au niveau de **nos recettes nous permettant ainsi d'arriver à notre équilibre budgétaire.**

Si les subventions ont été pérennisées, voire soldées plus rapidement que les autres années expliquant ainsi une trésorerie importante au 31 août 2020, la baisse des recettes est liée essentiellement aux remboursements et avoirs des accueils loisirs.

Recette 2019/2020



Conclusion

Cette année nous clôturons notre exercice comptable comme les autres années et vous proposons de mettre cet excédent de 23.934,59€ en report à nouveau afin de consolider les fonds propres de la MJC.

Nous attirons votre attention sur le fait que cet exercice a été rendu possible grâce au maintien des financements publics et grâce au maintien des cotisations de nos adhérent.e.s. Cet équilibre nous aura permis de réaliser notre projet d'équilibriste entre solidarité et maintien de l'emploi.

Si nous sommes peu surpris.e.s par cette clôture, nous sommes en revanche très attentif.ve.s aux effets de la crise sanitaire sur du long terme et devrons continuer à faire les bons choix qui nous permettront de trouver l'équilibre entre notre projets, nos valeurs, l'économie et nos obligations salariales.



**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
DU VIEUX LYON**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social :
5, place Saint Jean
69005 LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020



Nicolas PRIEST

66 quai Charles de Gaulle
Cité Internationale
69006 LYON

Mesdames et Messieurs les membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Maison des Jeunes et de la Culture du Vieux Lyon relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 23 mars 2021

Cabinet JP. CONSTANT
Nicolas PRIEST
Commissaire aux comptes

BILAN au 31 août 2020

ACTIF	EXERCICE 2020		EXERCICE 2019
	BRUT	AMORT.	NET
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Concessions et licences	20 993	19 565	1 428
Immobilisations corporelles			
Matériel Activités	52 183	44 799	7 384
Agencements - Installations	16 301	6 445	9 856
Matériel de Transport	14 518	0	0
Matériel de Bureau et Informatique	39 760	31 060	8 700
Matériel Général MJC	22 088	18 685	3 403
Immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements	1 500		1 500
TOTAL 1	167 342	135 072	32 271
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Adhérents	4 988		4 988
Partenaires divers	0		0
Créances douteuses	7 002		7 002
Autres créances	350		350
Avances et acomptes au personnel	250		250
Subventions notifiées	50 605		50 605
Produits à recevoir	94 556		94 556
Disponibilités			
Tréso. Sicav, C.à T., Bons de caisse	69 994		69 994
Comptes courants	492 468		492 468
Comptes Livret	305 483		305 483
Caisse	6 889		6 889
Régies d'avance			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	11 405		11 405
TOTAL 2	1 043 990	0	1 043 990
TOTAL GENERAL (1+2)	1 211 333	135 072	1 076 261
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Fonds associatif			
Réserves diverses			56 958
Report à nouveau			266 209
Subventions d'investissements			19 276
Amortissement subvention d'investissements			-4 707
Résultat comptable de l'exercice			23 934.59
TOTAL 1	361 670		323 914
PROVISIONS			
Provisions pour retraite			63 735
Provisions pour risques et charges			0
TOTAL 2	63 735		63 546
DETTES			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			0
Fournisseurs			30 229
Personnel rémunérations dues			2 497
Provisions pour Congés Payés			31 329
Dettes fiscales et sociales			114 165
Autres dettes			210 128
Charges à payer			10 526
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance			251 982
TOTAL 3	650 856		543 043
TOTAL GENERAL (1+2+3)	1 076 261		930 503



ANNEE 2019/2020		COMPTE DE RESULTAT		
N° de cptes.	CHARGES	A COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 du 1/09 au 31/08	B COMPTE DE RESULTAT 2018-2019 du 1/09 au 31/08	C BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 du 1/09 au 31/08
60	ACHATS	26 623.96	30 528.53	34 000.00
60611	Fluides (Eau, gaz, électricité)	17 392.07	19 785.56	20 000.00
60614	Achat carburant	147.42	199.66	500.00
60630	Fournitures entretien & petit équipmt.	2 166.04	943.41	3 000.00
60640	Fournitures de bureau	1 674.42	1 981.39	2 000.00
60641	Fournitures photocopies/repro	1 230.33	2 267.76	2 000.00
60642	Fournitures informatiques	245.95	689.65	1 000.00
60680	Fournitures diverses	1 140.20	373.99	1 000.00
60710	Achats Bar	2 627.53	4 287.11	4 500.00
61/62	CHARGES EXTERNES	51 661.39	51 367.06	52 475.84
61100	Prestation de service	735.25	716.10	750.00
61130	Prestation sécurité	488.30	485.93	500.00
61350	Location de matériel	8 087.22	9 451.18	7 000.00
61520	Entretien réparations des locaux	2 574.34	5 156.90	5 200.00
61530	Entretien réparations véhicule	0.00	1 150.85	1 000.00
61551	Entretien réparations du matériel	180.00	441.11	500.00
61560	Contrats de Maintenance	18 163.25	12 131.09	13 000.00
61611	Assurance MAIF	12 155.44	13 510.10	12 375.84
61810	Documentation & abonnements	560.60	536.00	550.00
62150	Indemnités de stage	0.00	0.00	0.00
62260	Honoraires	2 376.00	2 412.00	3 500.00
62315	Publications	6 336.00	5 368.00	8 000.00
62410	Frais de port sur achats	4.99	7.80	100.00
625	TRANSPORTS & DEPLACEMENTS	14.27	17.30	100.00
62510	Frais de déplacements salariés	14.27	17.30	100.00
62516	Frais de déplacements bénévoles			0.00
625	MISSIONS & RECEPTIONS	1 273.17	1 546.98	1 900.00
62560	Missions	77.75		0.00
62570	Receptions	1 116.32	1 512.73	1 500.00
62575	Frais divers vie associative	79.10	34.25	400.00
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOM.	6 633.58	6 393.05	7 500.00
62600	Affranchissements	1 582.59	1 581.11	2 500.00
62610	Télécommunications + Internet	5 050.99	4 811.94	5 000.00
627	SERVICES BANCAIRES	2 285.35	2 118.36	2 000.00
62700	Services bancaires	2 285.35	2 118.36	2 000.00
628	COTISATIONS et DIVERS	528.49	5 126.00	1 000.00
62810	Autres Cotisations	528.49	647.00	700.00
62840	Cotisations régionale MJC	0.00	4 254.00	0.00
62850	Formation des bénévoles	0.00	225.00	300.00
63	IMPOTS / TAXES & ASSIMILES	26 562.12	11 710.90	6 321.97
63110	Taxe sur les salaires & cdt Impôts CITS	9 598.56	-548.10	805.94
63120	Formation Continue personnel	16 484.40	9 566.87	3 016.03
63140	Part effort construction+ handicapé	-11.52	2 204.57	1 500.00
63540	Droits d'enregistrement et timbres		231.13	
63780	SRPE et Sacem phono	490.68	256.43	1 000.00

Doc. MJC du Vieux Lyon



N° de ctes.	CHARGES	A	B	C
		COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 du 1/09 au 31/08	COMPTE DE RESULTAT 2018-2019 du 1/09 au 31/08	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 du 1/09 au 31/08
64	CHARGES DE PERSONNEL PERM.	469 019.27	492 829.63	414 574.04
64110	Salaires bruts personnel permanent	358 161.77	360 106.14	314 245.48
64110	S. bruts remplacement du pers. permanent			10 399.82
64115	Indemnités retraite et diverses			0.00
64120	Provisions congés payés + charges	-1 971.30	10 294.00	2 500.00
64140	Indemnités diverses			0.00
64150	Indemnités non soumises à cotisation	3 356.43		0.00
64160	Indemnités de transport	1 592.80	1 518.70	1 200.00
64510	Cotisations URSSAF/ASSEDIC	62 115.67	64 797.24	48 028.33
64530	Cotisations CPM//CHORUM	20 375.95	33 580.07	16 449.37
64540	Cotisations ASSEDIC	14 607.52	14 326.50	10 990.61
64548	Charges sociales sur indemnité			
645340	Mutuelle	2 597.34	2 196.38	2 505.43
64750	Médecine du travail	2 040.00	2 004.00	3 700.00
64751	Pharmacie et vêtements professionnels	904.69		0.00
64800	Œuvres sociales du personnel	5 239.00	4 006.60	4 555.00
64830	Indem stagiaires			
65	CHARGE DE GESTION COURANTE	2 910.29	5 923.36	2 400.00
65410	Pertes/créances irreouvrable exerc.	2 901.67	5 905.90	2 000.00
65440	Pertes/créances irreouvrable exerc. Antérieurs			300.00
65800	Charges diverses de gestion courante	8.62	17.46	100.00
66	CHARGES FINANCIERES	0.00	9.23	0.00
66150	Intérêts comptes courants (Agios)	0.00	9.23	0.00
68	DOT. AUX AMORT. & AUX PROV.	76 665.93	78 685.83	73 000.00
68110	Dotations aux amortissements	12 931.01	15 139.81	18 000.00
68190	Dotation provision légale pour retraites	63 734.92	63 546.02	55 000.00
68750	Provisions charges exceptionnelles			
68170	provision deprecactifs cir.			
TOTAL FONCTIONNEMENT GENERAL - 1		664 177.82	686 256.23	595 271.85
64110	Charges personnel d'animation des activités	145 570.63	175 038.29	155 916.00
64110	Charges de gestion activités	88 149.82	97 646.42	117 086.00
64110	Ch. de gestion spectacles et animations	556 185.26	684 513.07	738 361.20
TOTAL CHARGES ACT & ANIM - 2		789 905.71	957 197.78	1 011 363.20
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE-(1+2)		1 454 083.53	1 643 454.01	1 606 635.05
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00	40.00	0.00
67200	Charges Exercices antérieurs			
67100	Charges exceptionnelles diverses		40.00	
67500	Valeur compt. éléments d'actif cédés			
RESULTAT EXCEDENTAIRE		23 934.59	26 552.28	
TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE		1 478 018.12	1 670 046.29	1 606 635.05
68	Emploi des contributions volontaire en nature	188 590.03	199 313.15	199 313.15
68086	Mise a disposition gratuite de biens et prestations VDL	149 486.00	149 486.00	149 486.00
68086	assurance VDL	628.02	439.98	439.98
68086	entretien des locaux VDL	38 476.01	49 387.17	49 387.17
TOTAL CHARGES GENERALES		1 666 608.15	1 869 359.44	1 805 948.20

Doc. MJC du Vieux Lyon



N° de cptes	PRODUITS	A	B	C
		COMPTE DE RESULTAT 2019-2020 du 1/09 au 31/08	COMPTE DE RESULTAT 2018-2019 du 1/09 au 31/08	BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 du 1/09 au 31/08
70	VENTES & PREST. DE SERVICE	-92 453.59	7 571.23	10 300.00
70710	Produits Bar	2 144.09	3 350.43	5 000.00
70750	Mise à disposition de salles		2 120.00	2 500.00
70800	Produits divers	2 204.04	20.80	1 000.00
70880	Participation à la communication	1 080.00	2 080.00	1 800.00
709100	Avais adhérents	-97 881.72		
741	SUBVENTIONS MUNICIPALES	685 369.00	697 575.00	696 664.00
74062	Subv. Municipale DGF	666 969.00	677 075.00	677 264.00
74062	Subv. Municipale PELperi scolaire ecole	1 400.00	2 000.00	1 400.00
74062	Subv. Municipale PEL extra scolaire ados	2 000.00	2 000.00	2 000.00
74062	Subv. Municipale LAP	12 000.00	12 000.00	12 000.00
74062	Subv. Municipale enèvements	3 000.00	4 500.00	4 000.00
742/3	AUTRES SUBVENTIONS	223 913.48	223 440.41	223 041.00
74130	Subvention sub investissement			0.00
74140	Subventions diverses fonda			0.00
74035	Subventions Métropole Lyon enseignement musical	22 553.00	22 860.00	22 723.00
74035	Subventions Métropole CG Lyon	2 700.00		0.00
74041	Prestations services CAFAL	144 831.48	147 869.24	141 000.00
74040	CAFAL sorties familiales		350.00	660.00
74040	CAFAL FTP		0.00	2 500.00
74050	Subvention Conseil régional		0.00	
74400	Subv. état contrats aidés (CNASEA)		940.17	
74400	Sub FONJEP	53 829.00	51 421.00	56 158.00
758	PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 894.22	0.00	3 000.00
75800	Produits divers de gestion courante	2.22		0.00
75810	Sponsor			0.00
75830	Reversement formation continue	1 892.00		3 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS	266.71	304.52	100.00
76800	Intérêts Compte Livret	266.71	304.52	100.00
76482	Intérêts Comptes à terme			
76800	produits financier divers			
781	REPRISE PROVISION RETRAITES	63 546.02	55 192.96	54 000.00
78150	Reprise sur provisions retraites	63 546.02	55 192.96	54 000.00
TOTAL PRODUITS FONCT. GENERAL - 1		882 535.84	984 084.12	987 105.00
756	PRODUITS ACT. & ANIM	604 684.90	695 884.67	630 530.05
75600	Produits d'adhésions	19 794.00	20 430.00	21 000.00
75604	Produits d'adhésions associations	1 250.00	1 400.00	1 375.00
75610	Produits d'activités	354 120.15	386 924.41	356 691.00
7563/7	Produits d'animation	228 568.75	286 182.44	250 464.05
75690	Gestion des prélèvements bancaires	952.00	936.00	1 000.00
75880	Dons, autres produits		11.82	
709	REDUCTIONS	-11 000.60	-10 116.80	-11 000.00
709	Réductions accordées aux adh/act.	-11 000.60	-10 116.80	-11 000.00
TOTAL PRODUITS ACT. & ANIM - 2		593 684.30	685 767.87	619 530.05
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE (1+2)		1 476 220.14	1 669 851.99	1 606 635.05
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 797.98	194.30	0.00
77100	Produits exceptionnels divers	1 619.58		
77200	Produits sur exercices antérieurs			
77500	Produits d'actifs cédés			
77700	Quote part subvention Investissement	178.40	180.80	
78150	Reprises sur provisions pour risques			
79110	Remb. indemnités journalières et prev		13.50	
78150	Reprise sur provision divers			
RESULTAT DEFICITAIRE				
TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE		1 478 018.12	1 670 046.29	1 606 635.05
86	Contribution volontaire en nature	188 590.03	199 313.15	
	Mise a disposition gratuite de biens et prestations VDL	149 486.00	149 486.00	149 486.00
	assurance VDL	628.02	439.98	439.98
	entretien des locaux VDL	38 476.01	49 387.17	49 387.17
TOTAL PRODUITS GENERAUX		1 666 608.15	1 869 359.44	1 606 635.05

Doc. MJC du Vieux Lyon



ANNEXE
Aux comptes annuels de l'exercice 2019/2020
Maison des Jeunes et de la Culture du Vieux Lyon
Association régie par la loi de 1901
5, place Saint Jean
69005 LYON

Le présent document fait partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

L'exercice a une durée de douze mois et recouvre la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020.

Le total du bilan avant affectation du résultat s'établit à 1 076 261 euros (930 503 euros pour l'exercice précédent) et le résultat de l'exercice traduit un excédent de 23.934.59 euros (26 552.28 euros d'excédent pour l'exercice précédent).

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2019/2020 ont été établis et présentés selon les règles comptables en vigueur dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre : l'association a mis en place, depuis 2006, une comptabilité en partie double (engagement créances / dettes). La comptabilité « d'engagement » consiste à comptabiliser les recettes dès l'émission de leur facturation et les dépenses dès la réception de leur facturation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques tout comme pour les exercices précédents.



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1) Stocks

Néant

2) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

3) Frais de recherche et développement

Néant

4) Immobilisations et Amortissements

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie probable des biens, de la manière suivante :

Nature des immobilisations	Durée	Mode
Immobilisations incorporelles (logiciels)	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel d'activité	3 à 15 ans	Linéaire
Installations et agencements	3 à 15 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, mobilier et informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel Général MJC	3 à 10 ans	Linéaire

Immobilisations	Valeur brute début d'exerc.	Acquisitions	Virement Poste à P.	Diminutions	Valeur brute fin d'exerc.
Immo. incorporelles	19 963	1 030	-	-	20 993
Matériel d'activité et spectacle	47 417	4 766	-	-	52 183
Instal. agencements	8 165	8 136	-	-	16 301
Matériel transport	14 518	-	-	-	14 518
Matériel bureau, informatique	36 170	3 590	-	-	39 760
Matériel général	20 673	1 415	-	-	22 088
Dépôts et cautions	1 500	-	-	-	1 500
Totaux	148 406	18 937	-	-	167 343

Amortissements	Montant en début d'exerc.	Augmentat. dotation de l'exercice	Virem. Poste à post.	Diminution reprises et sorti d'actif	Montant en fin d'exerc.	Amortissements linéaires
Immo. Incorporelles	18 143	1 422	-	-	19 565	1 422
Mat. Activités Spectacle	42 779	2 020	-	-	44 800	2 020
Instal. agencements	5 857	588	-	-	6 445	588
Matériel transport	10 248	4 270	-	-	14 518	4 270
Mat. Bureau et Informat.	27 219	3 842	-	-	31 061	3 842
Matériel général	17 895	789	-	-	18 685	789
Totaux	122 141	12 931	-	-	135 072	12 931

Dépôts et cautions : non amortissables



5) Provisions

Nature des provisions	Montant en début d'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Virement Poste à poste	Diminution reprises de l'exercice	Montant en fin d'exercice
Provisions pour retraites	63 546	63 735	-	63 546	63 735
Provis. pour risque	-	-	-	-	-
Totaux	63 546	63 735	-	63 546	63 735

La provision pour retraites est constituée pour les salariés de plus de 50 ans selon les règles de calcul de la Convention Collective de l'Animation.

6) Comptes de régularisation actif et passif

(Détail des charges à payer, charges et produits constatés d'avance, produits à recevoir...)

Comptes de régularisation : Actif	Nature	Montant
Charges constatées d'avance	Maint. Standard & Abonn. Orange	317
Charges constatées d'avance	Création Plaquettes 2020/2021	2 214
Charges constatées d'avance	Loc. TPE et Mach. à affranchir	783
Charges constatées d'avance	Cotisation annuelle – CNEA	244
Charges constatées d'avance	Impression Plaquettes 2020/2021	3 726
Charges constatées d'avance	Assurance MAIF	4 120
Produits à recevoir	V.Lyon Sub. projet quartier	2 700
Produits à recevoir	CAF Sub. PSO et PPS	91 856
Fournisseurs	Avoir à recevoir	185

Comptes de régularisation : Passif	Nature	Montant
Fournisseurs	Factures non parvenues	3 546
Congés payés	Provision pour congés à payer	21 925
Charges sur congés payés	Provision charges / congés	9 404
Charges à payer	SACEM et CNV	305.59
Charges à payer	MAJ Site Internet et Comm.	8 000
Charges à payer	Formations BAFA	2 220
Produits constatés d'avance	V.Lyon Sub. fonctionnement	220 420
Produits constatés d'avance	V.Lyon Sub. séjours et projets	5 334
Produits constatés d'avance	Sub. Fonjep	18 739
Produits constatés d'avance	Métropole Sub. Musique	7 489

7) Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus
Adhérents et partenaires divers	4 988	4 988
Autres créances	7 352	7 352
Avances et acomptes	250	250
Subventions notifiées	50 605	50 605
Produits à recevoir	94 556	94 556
Charges constatées d'avance	11 405	11 405
Totaux	169 156	169 156

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus
Fournisseurs et comptes rattachés	30 229	30 229
Personnel et comptes rattachés (prov. CP)	33 826	33 826
Sécurité sociale et autres organismes	114 165	114 165
Autres dettes	210 128	210 128
Produits constatés d'avance	251 982	251 982
Totaux	640 330	640 330
Emprunts souscrits au cours de l'exercice	-	-
Emprunts remboursés au cours de l'exercice	-	-

8) Disponibilités

Il s'agit des liquidités déposées en banque, sur livret et du solde de la caisse au 31.08.2020. A la clôture, notre trésorerie présente un solde positif lié aux versements anticipés de nos subventions de fonctionnement.

9) Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit

Néant

10) Dettes fiscales et sociales

Toutes ces dettes sont liées à l'activité et sont acquittées aux échéances normales.

11) Autres informations

Baisse des produits à recevoir correspondant au versement anticipé d'une partie de la subvention de la Ville de Lyon. Augmentation des autres dettes correspondant aux avoirs COVID pour les activités de l'accueil de Loisirs et les ALAE.



Contributions volontaires :

Par contributions volontaires, on entend : « *un acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une autre personne, un travail, des biens ou autres services à titre gratuit en choisissant la contrepartie de cet apport.* » (Guide comptable du secteur associatif à but non lucratif, OECCA, tome 1, p. 89)

L'association bénéficie de contributions de cette nature de la part de la Ville de Lyon. Elles sont de deux ordres : une part des charges d'exploitation, et la prise en charge du coût salarial du poste de direction, au bénéfice de la Fédération régionale des MJC, employeur du (de la) directeur(trice). Depuis 2011, les fluides et le poste de gardien sont gérés par la MJC, en raison du transfert de gestion des locaux de la MDA. Le montant des contributions volontaires communiqué par la Ville de Lyon pour l'année 2019 s'élève à :

- Valeur locative du bâtiment : 149 486 euros
- Coût annuel des fluides : transférés à l'association
- Montant annuel de l'assurance : 628.02 euros
- Entretien des locaux : 38 476.01 euros

Valorisation du bénévolat :

Une valorisation pécuniaire précise ne peut être sérieusement chiffrée, toutefois on peut tenter de donner une estimation de l'investissement-temps des bénévoles de l'association :

- Bureau et conseil d'administration : environ 1000 heures/an
- Bénévoles des commissions et animation : environ 900 heures/an

Rémunération des cadres dirigeants

En application de la loi du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association déclare que les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération, ni avantage en nature.

Le Directeur (cadre dirigeant) embauché par la MJC suite au dépôt de bilan de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes est actuellement rémunéré selon contrat de travail signé en Janvier 2017 et en accord avec la Convention Collective.

Fiscalité des associations :

L'ensemble des activités de l'association appartient au secteur non lucratif.

Faits significatifs

la saison 2019/2020 s'est déroulée en 2 temps

Une période de septembre 2019 à mars 2020 avec de nombreux projets et une présence importante de nos adhérents dans les activités et les accueils



de loisirs et une période de mars à juillet marquée par le premier confinement ainsi qu'une reprise partielle de nos secteurs.

Lors de cet évènement historique, le Conseil d'administration a dû faire fait de nombreux choix et a tenté de trouver le juste équilibre entre préservation de l'emploi et protection de ces salarié-es, poursuivre au mieux ces engagements envers ces adhérents et participer à l'effort de solidarité nationale.

Concrètement cela c'est traduit par un certains nombres de décisions :

- Remboursement des stages
- Remboursements ou avoirs des journées accueils de loisirs péri et extra scolaire qui n'ont pas eu lieu.
- Remboursements des adhérents en difficultés financières.
- Mise en place dès le mois d'avril de la télé activité pour la quasi-totalité des activités et ainsi sortir rapidement du chômage partiel pour les ATA.
- Avoir très peu de recours au chômage partiel pour l'équipe permanente afin de privilégier les liens avec les adhérents, leurs secteurs et le quartier.
- Priorisé l'accueil des enfants de soignants en majorants les heures des animateurs volontaires mais aussi en retardant l'ouverture de nos accueils de loisirs.
- Renforcer nos protocoles d'hygiène en vu de la reprise et de l'été 2020.
- Structurer des réinscriptions sécurisées pour la saison 2020/2021 :
 - o Organisation des ré inscriptions en dématérialisé
 - o Gel des cotisations sur 2020/2021.
 - o Proposition d'une réduction de 10% lors des réinscriptions sur la saison 2020/2021
 - o Engagement de la MJC à rembourser les séances non effectuées pour raison COVID lors de la saison 20/21.

Nous pouvons être satisfait de ces choix qui ont permis selon nous de trouver un juste équilibre entre des enjeux multiples et parfois difficile à rendre compatibles